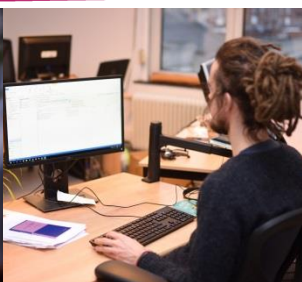




Appui



Observatoire



Recherche



Information



Concertation

Rapport d'activités

2021

Le présent rapport d'activités se réfère au Plan d'action défini pour 4 ans (2020-2023) dans le cadre de la reconnaissance du CRéSaM comme Centre de référence en santé mentale.

Pour consulter le Plan d'action :

https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/04/2019.09.09_Plan-dAction-CRSM_CReSaM.pdf

Table des matières

Introduction.....	5
Finalité – missions – objectifs.....	5
À pointer en 2021.....	6
Les acteurs.....	7
L'équipe.....	7
Assemblée générale et Conseil d'administration.....	10
Comité de pilotage.....	11
Conseil scientifique.....	12
Comptabilité.....	13
Articulation entre centre de référence généraliste et centre de référence spécifique.....	13
Interaction avec l'Autorité régionale.....	14
Interaction avec les instances fédérales.....	14
Partenariats.....	14
Présentation des activités dans le cadre des missions du centre de référence en santé mentale, sur base du plan d'action 2020-2023.....	16
Tableau de concordance missions – objectifs opérationnels et projets.....	16
Objectif stratégique 1 : Appuyer et soutenir les services de santé mentale et leurs partenaires dans la réalisation de leur mission d'accompagnement des usagers sur leur chemin de rétablissement	19
OO1 : Soutenir les services de santé mentale.....	19
OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives	24
OO3 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs.....	26
OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AViQ et du Gouvernement wallon.....	26
Objectif stratégique 2 : Mener des recherches pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale en fonction de l'évolution du contexte, des connaissances et des besoins des usagers.....	29
OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers.....	29
OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM.....	31
Autres projets relatifs à l'objectif stratégique 2.....	32
Objectif stratégique 3 : Améliorer les connaissances et représentations sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale.....	38
OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, complète et récente) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur.....	38
OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale.....	42

OO9 : Mener des actions auprès des médias.....	45
OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations	46
OO11 : Créer et animer des modules de sensibilisation / (in)formation à la santé mentale à destination des premières lignes	47
Missions spécifiques : Projets §2.....	50
Exil et santé mentale	50
Concertation Wallonne « Exil et Santé Mentale »	50
FAMI 43 - Formation Traumas CPAS 2020-2021 – Zone Wallonie	52
Cycle DASPA.....	53
Projet Interreg AB Réfugié Social	55
Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC).....	59
L'impact du morcellement des politiques publiques sur la prise en charge des problématiques de santé mentale des enfants de 0 à 30 mois en Wallonie et sur l'effectivité de leurs droits	61
Les « JAVA », des jeunes à la croisée des chemins.....	62
Projet « UNICEF » : « La situation des enfants dans le monde en 2021. Dans ma tête : Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants »	65
Lexique des sigles et abréviations	67

Introduction

Finalité – missions – objectifs

La finalité du CRéSaM est de contribuer à l'amélioration des réponses apportées aux problématiques de santé mentale en Wallonie avec les différents acteurs concernés (santé mentale, 1ères lignes, usagers et familles, secteurs connexes, etc.), compte tenu de leurs spécificités, de leurs complémentarités et de la façon dont leurs actions peuvent s'articuler.

Les actions du CRéSaM s'exercent dans le cadre du décret du 3 avril 2009 relatif aux services de santé mentale et aux centres de référence en santé mentale, intégré depuis le 21 octobre 2011 dans le Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé (CWASS¹). L'asbl CRéSaM est reconnue comme Centre de référence en santé mentale (CRSM) depuis le 1/01/2012. Ses missions sont définies dans le CWASS comme suit :

- Appui auprès des acteurs du secteur ;
- Observatoire des pratiques en santé mentale ;
- Concertation transrégionale et transectorielle ;
- Recherche, analyse et recommandations, d'initiative ou à la demande du Gouvernement wallon ;
- Production, récolte, mise à disposition et diffusion de toute information et toute documentation spécialisée, utiles aux différents acteurs de la santé mentale.

Ce rapport d'activités porte sur la 2^{ème} année du 3^{ème} mandat du Centre de référence en santé mentale, courant sur la période de 2020 à 2023.

Le Plan d'action 2020-2023 s'organise autour des **objectifs spécifiques** suivants :

- 1) **Appuyer et soutenir** les services de santé mentale et leurs partenaires dans la réalisation de leur mission d'accompagnement des usagers sur le chemin du rétablissement ;
- 2) **Mener des recherches** pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale en fonction du contexte, des connaissances et des besoins des usagers ;
- 3) **Améliorer les connaissances et représentations** sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale.

Ces objectifs s'inscrivent dans les **5 missions** poursuivies par l'ASBL CRéSaM (telles que définies dans le but social précisé dans ses statuts à l'article 3) et attendues d'un Centre de référence en santé mentale (Art. 619 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé) qui s'articulent les unes aux autres :

- La mission d'**appui** se concrétise principalement dans l'objectif spécifique 1) mais aussi dans l'objectif spécifique 3). Selon les besoins, elle est soutenue par les études et travaux réalisés dans le cadre des recherches ;
- La mission d'**observatoire** trouve sa place dans l'objectif spécifique 2). Elle s'appuie sur le repérage des initiatives tel qu'il s'opère au travers de l'objectif spécifique 1) et alimente l'objectif spécifique 3) ;
- La mission de **concertation** s'inscrit directement dans la finalité de l'asbl qui vise une plus grande articulation des acteurs dans la réponse aux besoins de santé mentale de la population. Elle reste en outre un moyen incontournable pour atteindre les différents objectifs opérationnels définis pour chacun des objectifs spécifiques ;
- La mission de **recherche** se réalise au travers de l'objectif spécifique 2) et s'appuie sur les objectifs spécifiques 1) et 3) en même temps qu'elle les alimente ;

¹ Un listing des abréviations est disponible en fin de document p. 67.

- La mission d'**information** est rencontrée par l'objectif spécifique 3), qui nourrit et se soutient des actions menées pour atteindre les autres objectifs.

Les projets développés dans le cadre des missions CRSM sont dénommés « projets paragraphe 1 », en référence au §1 de l'article 3 des statuts² de l'asbl. Le paragraphe 2 de l'article 3 prévoit la possibilité pour l'asbl de développer d'autres projets (dits « projets §2 ») via des conventions établies avec des partenaires privés ou publics. Ces projets nourrissent également les missions du Centre de référence en santé mentale.

Un tableau de synthèse reprend p. 16 les objectifs opérationnels au regard de ces missions. Il intègre également les projets §2.

À pointer en 2021

L'année 2021 a marqué un tournant pour le CRéSaM. Après une longue carrière dans le secteur de la santé mentale, Christiane Bontemps, directrice, a pris sa retraite. Sa succession est assurée depuis le 1^{er} avril par un binôme, Pascal Minotte et Marie Lambert, responsables de projets au CRéSaM depuis sa création, et avant cela, à l'Institut wallon pour la santé mentale. La codirection est soutenue par une assistante de direction, engagée en février.

Ces changements importants ont mobilisé un temps de travail conséquent afin d'assurer un relais le plus optimal possible pour le poste de direction. Christiane Bontemps a préparé les dossiers relatifs au suivi des projets et à la gestion de l'asbl. De nombreuses réunions ont eu lieu en interne, entre l'ancienne et la nouvelle direction, et avec le soutien de l'assistante de direction. Des rencontres de « passation » et de présentation de la nouvelle codirection ont été organisées avec les partenaires de l'asbl. Par ailleurs, afin de remplacer le temps de travail de responsable de projets libéré par la nouvelle fonction occupée par Pascal Minotte et Marie Lambert, des engagements ont été réalisés en avril. Une réorganisation du travail entre responsables de projets a été nécessaire, de même que l'accompagnement des nouveaux collègues pour la mise en œuvre des projets qui se développeront sous leur responsabilité.

Le temps de l'équipe a aussi été particulièrement mobilisé au premier trimestre par l'organisation de la matinée de colloque « La santé mentale du futur », qui s'est tenue le 30 mars à l'occasion du changement de direction. Il était effectivement très important pour l'équipe de rendre hommage à Christiane Bontemps et de la remercier pour son investissement sans faille au sein du CRéSaM. Cet événement a également été l'occasion de présenter la nouvelle codirection, et a, par ailleurs, contribué à donner davantage de visibilité au CRéSaM (voir p. 41).

Cette 2^{ème} année du plan d'action s'est déroulée dans le contexte de la 2^{ème} année de pandémie. La crise sanitaire étant toujours d'actualité, nos projets ont encore été en partie impactés en 2021. Plusieurs projets mis en route en 2020 se sont poursuivis en 2021. Il s'agit notamment de ceux développés dans le cadre des mesures urgentes en santé mentale, de l'actualisation de l'offre en santé mentale et assuétudes, ou encore, les interventions en distanciel mises en place à destination des directions administratives de SSM. Les contenus diffusés dans le cadre de la mission d'information ont porté en grande partie sur les problématiques mises en exergue par la crise. La participation au groupe de travail du CSS « COVID et santé mentale » a permis de contribuer à la formulation de recommandations à destination des autorités compétentes.

De nouveaux projets ont également vu le jour. Ainsi, les sollicitations de la part d'acteurs non spécialisés en santé mentale, en demande d'information / formation / sensibilisation à la santé mentale et à l'offre de soins en santé mentale, ont motivé le rajout d'un objectif opérationnel dans le

² Voir statuts du CRéSaM, article 3 : <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/02/statuts-cresam-02.2019.pdf>

plan d'action. Le projet « Santé mentale et école » sera la porte d'entrée pour la construction d'un module de sensibilisation / formation à la santé mentale (voir p.48).

Dans le contexte des inondations de juillet, le CRéSaM a également été mobilisé afin de soutenir le dispositif d'aide psychosociale, en s'appuyant sur le projet actualisation de l'offre.

Les acteurs

L'équipe

Composition

Le travail du CRéSaM repose sur une équipe de 17 personnes (12,7 ETP effectifs au 31/12/2021) composée comme suit :

Secrétariat/accueil			Part CRSM
Séverine DUPONT	100% CDI	Secrétariat asbl, comptabilité et gestion du personnel	100%
Martine GOUVERNEUR	80% CDI	Assistante de direction	100%
Françoise ANDRE	80% CDI – congé de maladie	Accueil et entretien du bâtiment	100%
Responsables de projets (RP)			Part CRSM
Isam BENBELLAT	100% CDD	Assistant social et Licencié en criminologie	0%
Claire BIVORT	50% CDI + 50% CDD - 20% en Crédit-temps avec motif	Licenciée en sociologie	0%
Audrey CRUCIFIX	50% CDI	Licenciée en communication	65%
Catherine DE GEYNST	80% CDD	Licenciée en psychologie clinique	0%
Julie DELBASCOURT	50% CDI + 30% CDD	Assistante sociale et Licenciée en sociologie	50%
Delphine DOUCET	100% CDI	Documentaliste	100%
Christine HAMBURSIN	50% CDD à partir du 15/11	Docteur en communication	0%
Aline KAISIN	50% CDD du 1/04 au 1/06	Licenciée en psychologie	100%

	et 80% CDD du 1/06 au 31/12		
Renaud LAGUESSE	50% CDI + 50% CDD - 20% en Crédit-temps	Licencié en neuropsychologie	100%
Marie LAMBERT	50% CDI - 20% en crédit-temps avec motif	Licenciée en psychologie	50%
Pascal MINOTTE	50% CDI - 20% en congé parental	Licencié en psychologie	0%
Maxime RESIBOIS	50% CDI + 50% CDD - 20% en congé parental	Docteur en neuropsychologie	5%
Léa TILKENS	100% CDD à partir du 1/04	Licenciée en philologie romane	50%
Alexis VANDELINDEN	50% CDI	Assistant social	100%
Direction			Part CRSM
Christiane BONTEMPS	100% CDI jusqu'au 31/03	Licenciée en sociologie	65%
Marie LAMBERT	50% CDI	Licenciée en psychologie	50%
Pascal MINOTTE	50% CDI	Licencié en psychologie	50%

Afin de compléter l'équipe suite notamment au changement de direction, 3 nouvelles collègues ont intégré l'équipe : Martine Gouverneur, assistante de direction, depuis le 4 février, Léa Tilkens et Aline Kaisin, responsables de projets, depuis le 1^{er} avril.

Un stagiaire assistant social a été accueilli du 1/2/21 au 23/04/21. Il a apporté son soutien à différents projets, sous la supervision d'Alexis Vanderlinden.

Le secrétariat et l'accueil bénéficient à l'ensemble des activités.

Le temps de **codirection** quant à lui se répartit à concurrence d'environ 50% pour les missions de centre de référence et 50% pour les projets spécifiques.

La codirection en place depuis le 1^{er} avril 2021 a défini une répartition des tâches et responsabilités selon [l'organigramme](#) disponible sur le site du CRéSaM :

- Marie Lambert se charge des aspects stratégiques (plan d'action, rapport d'activités, rapports avec les autorités, ...), la vie associative et la responsabilité éditoriale. Elle accompagne les projets §1 (Centre de référence) ainsi que le Reintegration Award et la Semaine de la santé mentale ;
- Pascal Minotte est responsable de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, et accompagne les projets §2.

Des réunions sont structurées de façon hebdomadaire, et le travail de la codirection s'effectue par ailleurs toujours dans le cadre d'une étroite collaboration.

Le fonctionnement de la codirection a fait l'objet de communication auprès des principaux interlocuteurs du CRÉSaM et vis-à-vis de l'équipe, du CA et de l'AG. L'organigramme est repris dans la signature de chacun. L'organisation de cette codirection semble donner satisfaction jusqu'ici, tant en interne qu'avec les partenaires.

Fonctionnement de l'équipe

Chaque projet est confié en responsabilité principale à un membre de l'équipe parmi les responsables de projets (RP) et chaque RP assure le suivi de plusieurs projets (voir détail des projets dans le présent rapport d'activités). Les projets interagissent entre eux et se renforcent mutuellement.

Le travail d'équipe occupe une place importante dans le fonctionnement de l'asbl. Les compétences des uns et des autres sont mises au service des différents projets, les concertations formelles et informelles permettent de construire au mieux les lignes directrices des projets.

Les ETP indiqués en regard de chaque projet décrit dans ce rapport d'activités correspondent au temps de travail consacré au projet. Le volume de travail ainsi défini recouvre les actions menées par le coordinateur du projet, et le cas échéant, par les collègues en appui. Une portion non négligeable du temps de travail de chacun est en effet consacrée au soutien aux projets des collègues, en proportion variable selon les étapes et nécessités des projets.

De façon structurelle, l'équipe se réunit un demi-jour tous les 15 jours, soit 22 réunions sur l'année. Les réunions se sont déroulées en distanciel jusqu'en septembre. Le présentiel a été de mise pendant les quelques semaines de répit de la pandémie puis a dû être de nouveau abandonné au profit du distanciel dès novembre. Pendant la période de télétravail généralisé, des temps de rencontre en extérieur ont été organisés de manière à maintenir une dynamique d'équipe et soutenir les liens.

L'ordre du jour des réunions d'équipe est défini au préalable en concertation avec l'équipe et la codirection, et réparti entre les points suivants : les actualités du secteur, les informations relatives aux projets, les nouvelles demandes adressées au CRÉSaM, les questions de fonds en lien avec les projets et les questions liées au fonctionnement de l'asbl, de l'équipe et de la vie associative.

Des réunions dites « bulles » sont régulièrement organisées lorsque les projets ou l'organisation du travail le nécessitent. Y sont invités les membres de l'équipe ayant une expertise sur la question traitée ainsi que ceux potentiellement impactés par le projet. La codirection y participe en fonction de ses apports éventuels.

Le séminaire d'équipe de juin s'est déroulé sur deux matinées en distanciel. Une balade l'après-midi a permis de passer un moment convivial, bien nécessaire dans ce contexte difficile de crise sanitaire. Un temps de rencontre en extérieur a également été organisé en décembre.

Le télétravail est donc resté la norme pour une bonne partie de l'année (excepté en septembre et octobre). Le CA a validé un télétravail régulier pour l'après-pandémie. Des avenants aux contrats ont été préparés et signés.

Formations suivies :

- 04/05 et 06/05 : formation en distanciel par la boutique de gestion sur la lecture des bilans et plans comptables (*Pascal Minotte et Martine Gouverneur*) ;
- 28/09 : formation par la boutique de gestion « Je comprends les bases de la législation RGPD » (*Martine Gouverneur*) ;
- 21/10/21 : formation en présentiel par la boutique de gestion sur la construction d'un budget (*Pascal Minotte*) ;
- 09/11 : Zoom Actu, information sur la « Réforme APE » (*Martine Gouverneur*).

Le **secrétariat social** est assuré par la « Boutique de gestion », via une plateforme en ligne.

La **maintenance informatique** a été assurée à l'interne par Martine Gouverneur. Elle s'appuie sur un contrat avec la SCRL Dam'net, située à Namur qui assure le suivi du parc informatique de l'ASBL : maintenance et réponses aux demandes ponctuelles.

Le **service médical** (Liantis) n'a pas assuré en 2021 de visite annuelle compte tenu du contexte. Un rapport d'activités annuel a toutefois été complété à l'interne, conformément au prescrit défini par le SPF Emploi et Concertation sociale. Il est préparé par Renaud Laguesse, désigné à l'interne en tant que conseiller en prévention.

Assemblée générale et Conseil d'administration

L'Assemblée générale (AG) est composée comme suit :

Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Fédération Wallonne des SSM - FéWaSSM

Catégorie « Usagers et familles »

- Psytoyens
- Similes
- LUSS - Ligue des Usagers des Services de Santé

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) - PFCSM »

- PFCSM du Brabant wallon
- PFCSM des régions de Charleroi et du Centre
- PFCSM liégeoise
- PFCSM luxembourgeoise
- PFCSM namuroise
- PFCSM picarde

Catégorie d'ouverture

- Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST
- Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO
- Groupement des IMP 140
- Ligue Nationale pour personnes Handicapées et Services spécialisés - LNH
- Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM
- SANTHEA - Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
- UNESSA - Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
- WALLCURA – Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie

L'Assemblée générale se tient semestriellement. En 2021, elle s'est tenue le 4 janvier, le 7 juin et le 6 décembre, toutes trois en visioconférence au vu du contexte sanitaire.

La direction prépare l'Assemblée générale, en concertation avec le Président, prépare le PV qu'elle soumet au secrétaire, réalise le suivi.

Le Conseil d'Administration est issu de l'Assemblée générale et est composé comme suit au 31/12/2021 :

Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Terry FERRIERE
- Dr Isabelle SCHONNE
- Benoît VANTICHELEN, *Vice-Président*

Catégorie « Usagers et familles »

- Daniel MULIER (Psytoyens)
- Patricia DE COUNE (Similes)

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) »

- Maurice VANDERVELDEN (PFCSM liégeoise)
- Francis PITZ (PFCSM namuroise), *Trésorier*

Catégorie d'ouverture

- Marc DEMESMAECKER (UNESSA)
- Stéfane LUISETTO (Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM)
- Michel THITEUX (Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST)
- Natacha DELMOTTE (Fédito wallonne)
- Luc FOUARGE, (Groupement des IMP 140), *Président*
- Antoine PECHER (Santhéa)

Le CA se réunit habituellement une fois par mois, le 1^{er} lundi du mois (sauf périodes de vacances scolaires et lorsqu'il y a Assemblée générale), soit, en 2021, les 1/02, 1/03, 3/05, 6/09, 4/10, 8/11, 6/12.

La codirection y est systématiquement invitée. Le CA invite également régulièrement les membres de l'équipe à présenter leurs projets, ceci afin de mieux connaître les travailleurs de l'ASBL et les projets qui y sont menés et de permettre aux membres de l'équipe de rencontrer les administrateurs et entendre les orientations du CA. Le travail de l'équipe s'appuie, alimente et est alimenté par le Conseil d'administration (CA).

Le Bureau, composé du Président, du Vice-Président, du Trésorier et du Secrétaire, se réunit selon les besoins. En 2021, il s'est réuni les 1/02, 29/03, 31/05, 8/07, 22/11, 29/11.

Des temps de rencontres et d'échanges Direction/Président (de visu ou par téléphone) sont organisés régulièrement (au moins une fois par mois pour préparer le CA, avec un temps de débriefing après chaque CA).

Le CA s'est montré attentif et soutenant dans le contexte de changement de direction.

Comité de pilotage

Composition :

Pour le centre de référence :

- M. Antoine PECHER
- M. Marc DEMESMAECKER

- Mme Terry FERRIERE (suppléante)
- M. Thierry LOTTIN (suppléant)
- M. Daniel MULIER

Pour les Pouvoirs organisateurs de SSM :

- M. Geoffrey BLAFFART

Pour les travailleurs de SSM :

- Fonction psychologique : Mme Aurore PIRET et M. Patrick GODFRIN (suppléant)
- Fonction sociale : Mme Christine DE MOREAU D'ANDROY
- Fonction d'accueil : Mme Tiziana LOZZI
- Fonction psychiatrique : M. Fernand DENDONCKER et Mme Françoise VERHELST (suppléante)

Pour les plates-formes de concertation en santé mentale :

- M. Pierre-René GLIBERT

Pour le centre de référence en santé mentale spécifique en matière de suicide :

- M. Thomas THIRION

Et 4 membres désignés par le Gouvernement wallon :

- Cabinet de la Ministre de la Santé : François LECLERCQ
- CWASS : Eric FIEVEZ
- Deux membres de l'AViQ désignés par l'AViQ

Le comité de pilotage du Centre de référence en santé mentale, constitué pour la période de reconnaissance du 1/01/2020 au 31/12/2023, s'est réuni pour la première fois le 30 avril 2021. L'année 2020 ayant été particulièrement bousculée par la crise sanitaire, il n'a en effet pas été possible de le réunir plus tôt. Le plan d'action 2020-2023 a été validé à cette occasion. Le CRéSaM y a également présenté les activités de l'année 2020.

Le comité de pilotage s'est ensuite réuni le 22 octobre et a porté sur la présentation des activités du 1^{er} semestre 2021.

Conseil scientifique

Le conseil scientifique du CRéSaM est composé comme suit :

Nom	Prénom	Discipline principale	Affiliation principale	Département
Berrewaerts	Joëlle	Psychologie	UNamur	Département de psychologie et centre Handicap et Santé (asbl ARAPH)
Closon	Marie-Christine	Economie de la santé	UCL	Faculté de santé publique
Desseilles	Martin	Psychiatrie	UNamur	Département de psychologie
Fierens	Jacques	Droit	UNamur	Faculté de droit
Gaugue	Justine	Psychologie	UMons	Service de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent
Genard	Jean-Louis	Sociologie	ULB	Département des Sciences sociales et Sciences du travail

Glowacz	Fabienne	Psychologie	ULiège	Service de psychologie clinique de la délinquance
Levêque	Alain	Santé Publique	ULB	École de santé publique, Centre de recherche en épidémiologie, biostatistique et recherche clinique
Malchair	Alain	Psychiatrie	ULiège	Département des sciences cliniques / Psychiatrie infanto-juvénile
Marquis	Nicolas	Sociologie	USL-B	Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches (CASPER – USLB)
Matot	Jean-Paul	Psychiatrie	ULB	Faculté de médecine
Schonne	Isabelle	Psychiatrie	CHR Mons-Hainaut	Membre du CA du CRéSaM
Thunus	Sophie	Santé Publique	UCL	Faculté de santé publique, Institut de recherche santé et société
Vandoorne	Chantal	Santé Publique	ULiège	Care ESPRist (APES-CERES-PANEL)

Le travail réalisé est présenté p. 32.

Comptabilité

La comptabilité de l'ASBL est suivie à l'interne avec l'aide du secrétariat (Séverine Dupont) en partenariat avec un prestataire externe (Bureau d'Expertise Comptable Demossenau scrl). Le travail est contrôlé par un commissaire aux comptes (MAILLARD, DETHIER & CO Soc. Civ. SPRL Réviseurs d'entreprises).

Outre la participation de la comptable au CA de mai et du Réviseur à l'AG de juin, des journées et temps de travail sont organisés avec la comptable : les 10/02 et 15/02 pour le bilan 2020 et le 22/09 pour un bilan intermédiaire 2021. Le bureau du réviseur a effectué le contrôle de la comptabilité le 19/03, moyennant communication de tous les documents via un système sécurisé.

Christiane Bontemps a assuré le suivi de la comptabilité avec Pascal Minotte lors de plusieurs réunions administratives. Elle a par ailleurs préparé un dossier de synthèse des subventions par projet en avril 2021. Le trésorier et la direction ont des échanges réguliers sur les questions liées à la comptabilité.

Les démarches ont également été entreprises concernant les suivis bancaires (signatures du compte, ...).

Articulation entre centre de référence généraliste et centre de référence spécifique

Les deux équipes (CRéPS et CRéSaM) se connaissent et les informations circulent de part et d'autre.

Il n'y a pas eu de rencontres particulières en 2021. Par contre, le CRéPS et le CRéSaM ont travaillé ensemble pour soutenir les groupes de travail et les demandes de l'Autorité régionale dans le cadre de la pandémie.

Christiane Bontemps, puis Marie Lambert à partir du 1^{er} avril, participent aux réunions du Comité de pilotage du CRéPS (en 2021 : le 22 avril).

Interaction avec l'Autorité régionale

Le conseiller santé mentale au Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé a été invité aux CA de mars et de novembre, afin d'échanger au sujet de la vision de la santé mentale portée par la RW, la place que peut prendre le Centre de référence en santé mentale dans un contexte d'évolution du secteur, la future révision du décret et les Assises de la 1^{ère} ligne.

Les contacts avec le Cabinet sont également réguliers via la participation du CRéSaM à différents espaces de concertation dans le cadre de la crise sanitaire.

Les interactions avec l'AViQ se font également dans le cadre de ces réunions de concertation, en lien avec la crise sanitaire. Différents échanges ont également eu lieu entre la Direction des soins de santé mentale (DSSM) de l'AViQ et le CRéSaM, notamment au sujet de la mise à disposition et l'analyse des données des SSM (réunions les 04/01, 04&05/02, 25/02), de la révision du décret et de la place que pourra y prendre le CRéSaM. Le CRéSaM a par ailleurs rédigé une note à l'attention du Cabinet et de l'AViQ, reprenant les points d'attention relatifs au centre de référence, dans le cadre de la révision du décret. Le CRéSaM répond également aux demandes qui lui sont adressées régulièrement par l'AViQ (voir p. 26).

La codirection a sollicité une rencontre pour se présenter à l'équipe de la DSSM, la rencontre n'a pas (encore) pu être organisée. Des réunions d'échange autour de projets spécifiques pourront être également organisées en 2022.

L'autorité régionale a également été rencontrée lors des deux réunions du comité de pilotage du Centre de référence en santé mentale, le 30 avril et le 22 octobre.

Interaction avec les instances fédérales

Les contacts sont relativement limités avec les instances fédérales.

Ils se sont concrétisés en 2021 notamment dans le cadre du comité de pilotage actualisation de l'offre (voir p. 27), auquel participe le SPF Santé publique.

Le CRéSaM a également participé à une table-ronde avec le Ministre fédéral de la Santé le 18/10, sur invitation de Kirikou (réseau namurois dans le cadre de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents).

Partenariats

Les liens avec divers partenaires se poursuivent ou se sont initiés cette année. La plupart des rencontres ont eu lieu en distanciel :

- Publication d'un article « *La santé mentale : vers une approche plurielle et participative de la singularité* », Christiane Bontemps, in **Ethica clinica**, 100 ;
- Participation au webinaire « Ressources Covid 19 en lien avec les Inégalités Sociales de Santé », organisé le 29/01/2021 par le **CLPS de Mons-Soignies, Cultures&Santé, MJ d'Ecaussinnes** ;
- **Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale (LBSM)** : rencontre entre les directions des deux instances le 12/03, rencontre avec l'équipe de recherche le 16/09.
Le CRéSaM participe à un groupe de travail de la LBSM (réunions les 11/02, 25/05, 16/06, 8/10, 29/11, 20/12) sur les questions relatives à la confidentialité. Un cycle de webinaires a débuté en octobre sur le sujet (webinaires les 7/10 et 25/11) ;
- Participation à une réunion de présentation du projet sentinelles porté par **UPDI** le 19/02 ;
- **Psymages** :
 - Participation aux CA et AG de l'asbl les 8/03, 3/06 et 13/09 ;
 - Participation au Festival « Rencontres images mentales », en ligne la semaine du 9/02 ;

- Réunion avec la coordinatrice pour le suivi du projet par le CRéSaM le 25/02.
- Participation comme expert consulté pour la création d'une recherche *Impact différencié des sites de réseaux sociaux sur le bien-être cognitif*, le 09/02/2021 ;
- Participation comme partie prenante à la réunion en ligne du **KCE** « [somatic health care for the person with severe mental illness](#) », le 16/02 ;
- Rencontre avec la **FéWaSSM** le 18/03 ;
- Tenue d'un stand à Namur le 10/07, dans le cadre de la **Marche pour la santé mentale** ;
- Plusieurs rencontres dans la perspective d'une journée interparlementaire à l'occasion de la Journée mondiale pour la santé mentale, avec des membres de la **Commission santé de la Chambre** et des **acteurs santé mentale Flamands** ;
- Table-ronde dans le cadre du réseau **Kirikou**, en présence du Ministre fédéral de la santé le 18/10 ;
- Plusieurs contacts avec **Steunpunt Geestelijke Gezondheid** ;
- **KCE Somatic Health Care** : participation à une réunion du groupe de stakeholders dans le cadre du projet « 2018-06-HSR_Psychosomatic », le 16/02 ;
- Intervention en ligne lors de l'émission « [La numérisation de notre société et son impact sur notre santé mentale](#) » organisée par le **Festival Imagésanté**, le 24/03, précédée de réunions préparatoires ;
- Partage d'informations sur l'impact de la COVID-19 sur la santé mentale des Belges, organisé par le **SPF Santé publique** le 12/05 ;
- Participation au comité d'avis « santé mentale » de la **Fondation Roi Baudouin** le 31/05 ;
- Intervention le 17/06 dans le cadre de la **Commission conjointe Fédération Wallonie-Bruxelles** réunissant la commission de l'Éducation, la commission de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes ainsi que la commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles, en vue de l'élaboration d'un rapport relatif à la santé mentale des jeunes (tant dans le contexte pandémique qu'en dehors de la crise et ce, tant à l'école qu'en dehors de celle-ci) ;
- Participation comme partie prenante à la réunion [Consultation des parties prenantes - Project KCE Long Covid HSR 2020-04](#), le 14/09 ;
- Intervention dans le cadre du cours de « Travail social et santé mentale » du département social de **l'Henallux** à Namur, le 15/12.

Présentation des activités dans le cadre des missions du centre de référence en santé mentale, sur base du plan d'action 2020-2023

Les 3 objectifs spécifiques du plan d'action 2020-2023 sont déclinés en objectifs opérationnels. Le présent rapport d'activités décrit les projets développés en vue d'atteindre ces objectifs.

Les indicateurs d'évaluation ont été définis dans le plan d'action pour chaque objectif opérationnel. La plupart portant sur les 4 ans que couvre ce plan d'action, l'évaluation ne se fera qu'au terme de ce dernier. Des éléments d'évaluation intermédiaires sont cependant mentionnés au regard de chaque projet.

Tableau de concordance missions – objectifs opérationnels et projets

Parmi les missions du CRéSaM, en cohérence avec son objectif général, la mission d'appui est centrale. Elle est alimentée par toutes les missions de l'ASBL et la plupart des activités de cette dernière y contribuent. La recherche, l'observatoire, l'information et la concertation ne sont en effet pas des « fins en soi » mais constituent autant de moyens permettant l'appui aux acteurs dans le champ de la santé mentale.

Le tableau suivant reprend synthétiquement la façon dont les objectifs opérationnels rencontrent les missions définies par le Décret portant sur le Centre de Référence en Santé Mentale.

Y sont également intégrés les projets spécifiques, développés dans le cadre du §2³ de l'asbl CRéSaM, grâce à d'autres sources de financement.

Missions	Objectifs opérationnels
Appui	<p><i>Prioritairement :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- OO1. Soutenir les SSM- OO2. Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives- OO3. Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs- OO4. Répondre aux demandes d'appui de l'AViQ et du Gouvernement wallon- OO5. Inspirer les SSM et autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers- OO6. Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM <p><i>Également :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- OO7. Offrir une information de qualité sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur- OO8. Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale

³ Voir statuts du CRéSaM, article 3 §2 (p.2) sur <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/02/statuts-cresam-02.2019.pdf>

	<ul style="list-style-type: none"> - OO9. Mener des actions auprès des médias - OO10. Sensibiliser les responsables politiques et les administrations - OO11. Créer et animer des modules de sensibilisation / information à la SM à destination des 1ères lignes <p><i>Projets spécifiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La Concertation « Exil et Santé mentale » - Les Formations aux UPTIC - Les « JAVA », des jeunes à la croisée des chemins
Recherche	<p><i>Prioritairement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - OO5. Inspirer les SSM et autres acteurs dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers - OO6. Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM <p><i>Également :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - OO11. Créer et animer des modules de sensibilisation / information à la SM à destination des 1ères lignes / école et santé mentale <p><i>Projets spécifiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les recherches et projets pilotes « Exil et Santé mentale » - L'Observatoire des UPTIC - Le morcellement des politiques publiques et son impact sur la prise en charge de l'enfant et l'effectivité de ses droits - Les « JAVA », des jeunes à la croisée des chemins - Projet « UNICEF » : « La situation des enfants dans le monde en 2021. Dans ma tête : Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants »
Information	<ul style="list-style-type: none"> - OO7. Offrir une information de qualité sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur - OO8. Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale - OO9. Mener des actions auprès des médias - OO10. Sensibiliser les responsables politiques et les administrations - OO11. Créer et animer des modules de sensibilisation / information à la SM à destination des 1ères lignes
Observatoire	<p><i>Prioritairement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - OO5. Inspirer les SSM et autres acteurs dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers

	<ul style="list-style-type: none">- OO6. Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM <p><i>Également :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- OO2. Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives- OO8. Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale (y compris le Reintegration Award) <p><i>Projets spécifiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- L'Observatoire « vies numériques »- Les résultats des recherches réalisées
Concertation	La mission de concertation est rencontrée dans le cadre de chacune des actions : concertation avec chaque équipe (SSM, autre acteur, autorité de tutelle) en demande d'appui individuel, appuis collectifs, diffusion des résultats des recherches, des projets pilotes et de l'observatoire, campagnes de sensibilisation, concertation avec les médias, réalisations d'enquêtes, colloques, formations, etc., autant d'occasions de concertation en vue d'ajuster les moyens aux objectifs.

Objectif stratégique 1 : Appuyer et soutenir les services de santé mentale et leurs partenaires dans la réalisation de leur mission d'accompagnement des usagers sur leur chemin de rétablissement

Cet axe d'appui se décline via les 4 objectifs opérationnels suivants, chacun de ces derniers étant décliné en plusieurs projets :

OO1 : Soutenir les services de santé mentale

- Appuis individuels
- Appui aux directions administratives
- GT ISPA
- Synergie carolo
- Enquête impact CRéSaM sur les SSM

OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives

- Appui méthodologique à la commission éthique et clinique de la FéWaSSM
- Mettre à disposition des SSM des outils pour développer des pratiques évaluatives
- Intégrer les usagers dans la dynamique évaluative
- Contribuer à l'analyse des données disponibles sur les SSM

OO3 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs

OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AViQ et du Gouvernement wallon

OO1 : Soutenir les services de santé mentale

Coordination générale : Marie Lambert, avec les contributions de Renaud Laguesse, Aline Kaisin, Maxime Résibois - 0.8 ETP

L'appui aux SSM se décline selon différentes modalités :

- Les appuis individuels
- L'appui aux directions administratives
- L'appui aux initiatives spécifiques personnes âgées
- Le projet « Synergie carolo »

Par ailleurs, l'enquête réalisée sur l'impact du CRéSaM sur les SSM est source d'inspiration pour la définition des projets d'appui.

Appuis individuels

21 demandes de SSM ont été adressées au CRéSaM, portées par 16 SSM différents.

Réalisations

- Réponse aux demandes ponctuelles portant sur diverses thématiques : le décret, les fonctions en SSM, les clubs thérapeutiques, le PSSM, les tarifs appliqués pour les consultations, l'évaluation, les fiches d'encodage, ...
- Mise en route de deux appuis sur site pour la rédaction du PSSM
 - Réunions avec le 1er SSM les 23/11 et 22/12 ;
 - Réunion avec le 2ème SSM le 09/12 ;
 - Méthodologie appliquée : lecture préalable du PSSM, rencontre préparatoire avec la direction administrative, planification des rencontres avec l'ensemble de l'équipe, définition d'une méthodologie de travail en équipe et en sous-groupe permettant de

définir les points du PSSM à retravailler et préparation de l'équipe à une réflexion sur son travail et à l'écriture du PSSM.

Évaluation

- Toutes les questions posées par les SSM lors des demandes ponctuelles ont trouvé réponse ou ont été réorientées pour des compléments d'information le cas échéant.
- Les deux appuis au PSSM ont commencé en 2021 :
 - Les thématiques ont été définies pour les deux SSM et le travail a commencé ;
 - La direction administrative d'un des deux SSM va changer en 2022. Il sera dès lors opportun de faire le point avec la nouvelle direction afin de voir si le travail se poursuit et sous quelle forme ;
 - La finalité des appuis sera une révision partielle des PSSM avec une attention portée sur l'implication de l'équipe dans la réflexion et l'écriture du PSSM.

Perspectives 2022

- L'appui aux demandes ponctuelles se poursuivra dans la continuité en 2022 ;
- Les 2 appuis au PSSM continueront en 2022 avec pour finalité la rédaction du PSSM pour l'échéance annuelle de rentrée à l'AViQ.

[Appui aux directions administratives \(Renaud Laquesse\)](#)

Objectif général

Apporter un appui aux directions administratives de SSM dans l'exercice de leur fonction.

Objectifs opérationnels

- Organiser un module de formation à la gestion d'équipe ;
- Proposer des intervisions ouvertes à tous les DA de SSM ;
- Organiser des rencontres thématiques en fonction des contenus abordés en intervision.

Public visé

Les directions administratives des SSM.

Réalisations

- Intervisions des directions administratives de SSM : 7 séances se sont déroulées les 26/01, 11/03, 27/04, 10/06, 21/09, 08/11 et 16/12. Au total ce sont 33 DA différentes qui ont participé à l'une ou l'autre de ces réunions, avec une moyenne de 8.5 participants par rencontre.
L'organisation de ces intervisions implique :
 - L'envoi des mails d'invitation à l'ensemble des DA ;
 - La construction de l'ordre du jour en fonction des thématiques proposées par les participants ;
 - Le soutien technique (les intervisions ont toutes eu lieu en distanciel via Teams excepté l'une d'entre elles) ;
 - L'animation des rencontres ;
 - La rédaction et la diffusion des PV.

Évaluation

Les intervisions proposées aux DA continuent à accueillir un bon nombre de participants et des retours positifs sont fréquemment formulés de la part des DA. L'accueil et le partage d'informations avec des DA ayant récemment pris fonction est un élément important à souligner.

Une évaluation plus formelle du dispositif via un questionnaire est prévue au début de l'année 2022 afin de voir si le dispositif d'appui est satisfaisant et pertinent :

- Si oui, sous sa forme actuelle ou remaniée ;
- Si non, pour quelles raisons et le dispositif doit-il être revu ou abandonné.

L'évaluation permettra aussi de voir, en complément d'une revue des points abordés lors des interventions, s'il est opportun de planifier d'éventuelles formations et / ou des rencontres thématiques.

Perspective 2022

La prolongation et la forme du dispositif ainsi que, le cas échéant, la planification des rencontres, seront fonction de l'évaluation du projet et du temps disponible pour celui-ci.

[Appui aux initiatives spécifiques personnes âgées \(Renaud Laquesse\)](#)

Objectif général

Améliorer l'accompagnement des personnes âgées en matière de santé mentale.

Objectifs opérationnels

- Permettre la concertation des équipes des ISPA autour de questions d'actualité et renforcer leur expertise via un partage de pratiques entre équipes ISPA et via des interventions d'intervenants extérieurs ;
- Contribuer aux réflexions menées à différents niveaux (réseaux de santé mentale, plateformes de concertation en santé mentale, AViQ, Fédéral, ...) autour de la prise en charge de la personne âgée afin de définir au mieux les places et rôles de chacun et garantir des collaborations nécessaires à l'amélioration de l'accompagnement des PA.

Public visé

Les professionnels du suivi des personnes âgées ayant des problèmes de santé mentale avec un focus sur les Initiatives spécifiques personnes âgées de SSM.

Réalisations

- Participation aux rencontres avec les opérateurs MR-MRS dans le cadre du Comité d'Accompagnement Sectoriel – Santé Mentale : réunions les 13/01, 28/04, 26/05, 23/06 (voir aussi p. 28) ;
- Participation à des rencontres avec les CLPS sur les questions liées aux aînés et avec la plateforme de concertation du Brabant Wallon sur des questions relatives à la communication aux maisons de repos les 26/04 et 08/06 ;
- Participation et présentation d'une intervention au sujet des acquis du projet lors d'un colloque organisé dans le cadre d'un projet Interreg de la Province de Namur et du Centre Hospitalier Bélaïr le 17/06 ;
- Participation aux réunions sur la réforme des personnes âgées les 25/02, 25/03, 22/04, 17/06, 04/10, 29/10, 08/11, 16/11 ;
- Organisation d'une concertation entre les professionnels des ISPA (07/10).

Ressources

RP au CRéSaM, utilisation des outils de visio-conférence, appel à des ressources extérieures de manière ponctuelle.

Evaluation

- Le suivi des réunions en lien avec l'articulation des différents acteurs intervenant dans des maisons de repos permet une meilleure articulation de ces acteurs et le positionnement de chacun dans la prise en charge des PA ;
- La concertation des ISPA a repris et une rencontre entre l'ensemble des membres des ISPA est prévue pour le 10 mars 2022 ;
- La participation à la réforme PA permet de suivre l'évolution de la prise en charge et de pouvoir, en concertation avec les acteurs, construire un modèle qui permette de rencontrer les besoins de cette population.

Perspectives 2022

- Renforcer la concertation et la connaissance entre les ISPA (plusieurs membres des équipes ont changé lors de l'année 2021) ;
- Participation à la réforme des PA afin de bien rendre compte de la spécificité du secteur tel que le CRéSaM peut en rendre compte.

Synergie carolo (Renaud Laquesse)

Objectif général

Contribuer à l'amélioration des réponses apportées au public des SSM de la région de Charleroi.

Objectifs opérationnels

Appuyer les directeurs administratifs des SSM de Charleroi afin d'améliorer l'articulation entre les SSM de Charleroi et créer des synergies entre eux dans le respect de leurs spécificités.

Public visé

Les SSM Carolo et leur public.

Réalisations

- Réunions avec les DA des SSM concernés les 18/01, 05/02, 01/03, 01/04, 06/05, 28/05, 23/09 ;
- Réunion de présentation des plans d'action réalisés par les groupes (composés de membres des différentes équipes) le 20/01 sur les thématiques suivantes :
 - Que chaque demande trouve une réponse par la complémentarité des SSM Carolo ;
 - Récolter la parole de l'utilisateur ;
 - Mutualisation de l'expertise des travailleurs en vue de réaliser des co-interventions au projet d'offre de soin commune ;
 - Pérenniser l'interconnaissance des équipes.
- Réunions avec les groupes de travail visant à l'opérationnalisation des plans d'action sur les thématiques préalablement citées pour leur lancement (07/06, 17/06).

Ressources

Ressources internes au CRéSaM : RP et direction ; directions administratives des services, participation des travailleurs des services aux GT (avec les différentes fonctions représentées).

Évaluation

- Le projet a repris après une année 2020 impactée par la pandémie ;
- Les groupes de travail ont finalisé leur plan d'action et les ont présentés ;
- Une sélection des actions à réaliser a été effectuée par le groupe des DA ;
- De nouveaux groupes chargés de mettre en place les actions établies ont été créés ;
- Les groupes ont reçu les consignes et sont au travail sur l'opérationnalisation des actions ;

- Les DA reçoivent au fur et à mesure les outils utilisés dans le décours du projet visant à l'autonomisation du projet.

Perspectives 2022

L'appui aux DA carolo prend fin avec l'année 2021. Le CRéSaM restera cependant attentif à la poursuite du projet porté par les équipes et les directions afin de leur permettre de continuer sur leur lancée. Un appui ponctuel n'est donc pas exclu en fonction des besoins exprimés par les SSM.

Une évaluation globale du projet se fera en 2022 : il s'agira de faire le point sur l'ensemble de l'appui au projet et sur les besoins éventuels en termes d'outils complémentaires.

Enquête mesurant l'impact du CRéSaM auprès des SSM (Maxime Résibois)

Objectif

Evaluer l'impact des actions du CRéSaM ainsi que les attentes et besoins des travailleurs en SSM quant au développement et à l'évolution des projets du CRéSaM. L'objectif en 2021 était de finaliser le rapport présentant les résultats de l'enquête et d'entamer une réflexion sur les axes prioritaires à développer.

Ressources

Responsable de projets, équipe communication pour la mise en forme et la mise à disposition des livrables sur le site Internet, secrétariat.

Public visé

Le CRéSaM, les SSM wallons, l'Autorité régionale.

Réalisations

- Présentation des résultats au CA du CRéSaM le 06/09 ;
- Rédaction du [rapport présentant les résultats de l'enquête](#) et mise à disposition sur le site Internet ;
- Rédaction d'un résumé des résultats à destination des SSM ;
- Envoi du résumé par mail à tous les SSM (envoi par courrier postal prévu en 2022) ;
- Début de réalisation d'une affiche à destination des SSM et d'une brochure à destination des travailleurs récemment engagés en SSM.

Évaluation

Le projet a pris plus de temps qu'initialement prévu, notamment du fait de la pandémie de COVID-19 qui a nécessité de reprioriser les actions du CRéSaM. Cependant, le rapport a pu être finalisé en 2021. Il est le fruit d'expertises croisées de la part de plusieurs responsables de projets au sein du CRéSaM. La présentation des résultats au CA du CRéSaM a donné lieu à une évaluation très positive du travail accompli. Le produit fini est robuste méthodologiquement, éclairant d'un point de vue conceptuel, et facilement communicable, notamment par le côté esthétique des productions. Le travail réalisé tant sur le rapport que sur ses suites rend honneur au temps mobilisé par les SSM pour répondre à l'enquête.

Cette enquête a mis en évidence, premièrement, la nécessité pour le CRéSaM de revoir sa manière de communiquer avec les SSM (en particulier les travailleurs récemment engagés). Dans cette optique, une brochure et une affiche à destination des SSM sont en cours d'élaboration et seront finalisées en 2022. Deuxièmement, les besoins des SSM et leurs attentes envers le CRéSaM sont nombreux et hétérogènes, ce qui nécessite de prioriser et développer les axes de travail. Ce travail de priorisation a débuté – menant notamment à l'organisation d'un webinaire sur les pratiques thérapeutiques de

groupe – mais le travail est à continuer et à approfondir en 2022. Une rencontre avec la FéWaSSM début d'année permettra d'affiner les contours de l'appui aux SSM.

Perspectives 2022

- Finalisation de l'affiche et de la brochure à destination des SSM (avec impression externe au CRéSaM) ;
- Envoi des productions (résumé, affiche et brochure) aux SSM ;
- Présentation des résultats à l'Autorité régionale ;
- Suivi de la priorisation des axes de travail à développer ;
- Mise en place d'un projet d'appui à la fonction d'accueil/secrétariat en SSM.

Annexes

- [Rapport présentant les résultats de l'enquête](#)
- [Résumé à destination des SSM](#)

OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives

Coordination : Marie Lambert – 0,5 ETP

Via cet objectif, le CRéSaM soutient les SSM dans une dynamique réflexive sur leurs pratiques. Il s'agit de les outiller afin qu'ils puissent réaliser leur propre autoévaluation. Cet objectif opérationnel se décline selon les axes d'appui suivants :

- Développer un appui méthodologique à la Commission Ethique et Clinique de la FéWaSSM afin de faire émerger les thématiques relatives à l'évaluation telle que pratiquée en SSM ;
- Mettre à disposition des SSM des outils leur permettant de développer des pratiques évaluatives qui fassent sens par rapport à leur réalité ;
- Intégrer les usagers dans l'évaluation des SSM ;
- Contribuer à l'analyse des données disponibles sur les SSM.

Ces axes de travail ont été redéfinis de manière à tenir compte du contexte de la pandémie d'une part, et du travail réalisé par ailleurs par la FéWaSSM sur les questions relatives à l'évaluation.

[Appui méthodologique à la Commission Ethique et Clinique de la FéWaSSM \(Renaud Laquesse et Aline Kaisin\)](#)

Objectif

Apporter un soutien méthodologique à la CEC (Commission Éthique et Clinique) de la FéWaSSM dans le cadre d'une réflexion sur l'évaluation clinique en SSM, afin de faire émerger les thématiques relatives à l'évaluation telle que pratiquée en SSM.

Réalisations

- Participation à 6 réunions de la CEC les 25/01, 23/02, 25/03, 26/04, 25/05, 24/06. Les SSM membres de la FéWaSSM y sont tous invités. La participation est très variable (entre 5 et 20 personnes). Le CRéSaM permet, par son rôle d'appui méthodologique à la CEC, de faire émerger des thématiques principales relatives à l'évaluation clinique telle que pratiquée actuellement dans les SSM. Ces thématiques sont développées lors des réunions.

Des réunions ont eu lieu lors du deuxième semestre de l'année. Le CRéSaM n'y a cependant pas pris part afin de laisser aux membres de la CEC le temps d'avancer sur les

différents points qui ont été mis en avant lors des précédentes réunions avec le concours de l'appui du CRéSaM.

- Contacts ponctuels avec les animatrices de la CEC sur leurs attentes concernant l'appui du CRéSaM.

Évaluation

Les thématiques identifiées et travaillées au sein de la CEC permettent de construire une présentation par les membres de la commission lors d'une journée de colloque qui sera organisée en 2022 par la FéWaSSM, sur le thème de l'évaluation.

Perspectives 2022

- Le CRéSaM reste à l'écoute des besoins méthodologiques de la CEC concernant ses réflexions sur l'évaluation ;
- Le CRéSaM présentera l'analyse thématique sur l'évaluation clinique, réalisée à partir des PSSM 2017 et finalisée en 2019, lors de la journée de colloque de la FéWaSSM.

[Mettre à disposition des SSM des outils leur permettant de développer des pratiques évaluatives qui fassent sens par rapport à leur réalité \(Aline Kaisin\)](#)

Réalisations

- Mise à jour de la [page du site](#) relative au projet ;
- Mise à jour du listing reprenant des outils utiles à la réflexion sur l'autoévaluation ;
- Mise à jour d'un document de référence sur l'évaluation, reprenant différentes sources utiles.

[Intégrer les usagers dans la dynamique évaluative](#)

Cet axe est mis au travail via le projet « participation » (voir p. 31).

[Contribuer à l'analyse des données disponibles sur les SSM](#)

- Sollicitation (et réception d'une partie) des RASH des SSM (via la FéWaSSM, et directement auprès des SSM non affiliés) ;
- Echanges avec la DSSM (AViQ) afin d'envisager le rôle éventuel du CRéSaM quant à l'analyse des données + introduction d'une demande de subvention facultative à cet effet (réponse négative) ;
- Participation aux groupes de travail mis en place dans le cadre du monitoring des MUSM ;
- Participation à un GT transversal relatif au logiciel JADE.

L'accès aux données des SSM n'est pas encore envisageable à ce stade, malgré la pertinence, pour le Centre de Référence, d'en disposer. Le CRéSaM poursuit les concertations avec l'AViQ afin d'envisager la possibilité d'avoir accès aux données des SSM et d'être associé aux travaux réalisés sur base de ces données.

OO3 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs

Coordination : Marie Lambert – 0,1 ETP

Les demandes adressées au CRéSaM sont consignées dans un fichier Excel, qui reprend la date de la demande, la thématique, le membre de l'équipe qui y répond, le suivi donné à la demande.

Pour l'année 2021, 126 demandes sont parvenues au CRéSaM, soit 15 de plus qu'en 2020. Elles émanent d'une diversité importante d'acteurs : asbl, acteurs SM (PFCSM, réseaux, ...), secteurs connexes (action sociale, handicap, (aide à la) jeunesse, monde scolaire, petite enfance, santé), agence de communication, médias, éducation permanente, privés, journalistes, étudiants, universités et hautes écoles, promotion de la santé, culture, ONG, organisme commercial, partenaires santé mentale Bruxellois et Flamands, politiques et administrations, DGDE, KCE, FRB, revue, IWEPS, mutualités,...

Les demandes sont de différentes natures : information, recherche de ressources en santé mentale, formation, sensibilisation, interview, collaborations, diffusion, interventions, écriture d'articles, réalisation d'enquête, participation à des groupes de travail / comités d'accompagnement, supervision, stage, ...

Pour répondre à ces diverses demandes, le CRéSaM :

- A répondu aux questions ponctuelles, en s'appuyant notamment sur les ressources disponibles sur le site du CRéSaM ;
- A renvoyé vers des sites de partenaires ;
- A communiqué les noms de services et personnes-ressources ;
- A rédigé un article, participé à un GT, des rencontres, des avis ...

Certaines de ces demandes ont donc donné lieu à des réponses succinctes, d'autres ont mobilisé plus de temps au sein de l'équipe. Par ailleurs, sept demandes n'ont pas donné lieu à une réponse positive, pour diverses raisons : manque de disponibilité dans l'équipe, hors missions CRéSaM, demande commerciale.

Évaluation

Ces demandes nombreuses et variées témoignent de la place que prend progressivement le CRéSaM dans le paysage de la santé mentale.

Toutes les demandes ont reçu une réponse, même s'il s'agissait dans quelques cas d'une réponse négative, pour les raisons citées ci-dessus.

Perspectives 2022

L'appui aux acteurs se poursuit dans la continuité.

OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AViQ et du Gouvernement wallon

Coordination : Marie Lambert – 0,1 ETP

Réponse aux demandes ponctuelles

Le CRéSaM est à disposition de l'AR pour répondre à diverses demandes. Dans le cadre de la crise sanitaire, ces demandes ont abouti à la mise en place de différents projets en 2020, projets qui se poursuivent encore en 2021.

À côté de ces projets spécifiques détaillés ci-dessous, le CRéSaM répond également à des demandes plus ponctuelles, certaines nécessitant néanmoins un temps de travail plus conséquent. Ainsi, pour

2021, ce sont 15 demandes auxquelles le CRéSaM a répondu, émanant de l'AViQ, du Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé ou du Parlement wallon.

Ces demandes ont porté sur différentes thématiques : SSM (tarifs, listing, indicateurs de saturation), enfants de parents présentant un trouble psychique, stratégies concertées COVID 19, initiatives de soutien à la parentalité, aide psychosociale inondations, expériences traumatisantes dans l'enfance, enjeux de santé mentale, proposition de résolution suicide, initiatives pour briser la solitude, journée de la schizophrénie et troubles bipolaires, accessibilité à la santé mentale pour un public précarisé, information aux médecins généralistes.

Pour répondre à ces demandes, le CRéSaM a :

- Répondu aux questions sur base des ressources disponibles en interne ;
- Renvoyé vers des services et personnes-ressources ;
- Participé aux groupes de travail ad hoc ;
- Réalisé une note sur les enjeux de santé mentale ;
- Préparé et réalisé des interventions.

À pointer parmi ces demandes :

- La conférence « *La santé mentale au cœur de la médecine générale, aides disponibles en Région wallonne* » : réunions de préparation les 22/09, 28/09 et 1/10 ; intervention lors de la conférence le 13/10 ;
- Stratégies concertées COVID 19 : participation au comité de coordination générale et transversale le 18/10, réunion à propos de la communication sur les stratégies concertées le 22/11 ; diffusion des informations via nos canaux de communication ;
- Audition à la Commission Santé du Parlement wallon le 27/04 sur une proposition de résolution relative au suicide.

Projets développés / remobilisés :

Actualisation de l'offre (AO) : mise à jour de l'offre SM et assuétudes en période COVID

Le projet a débuté en 2020, en partenariat avec l'AViQ, le Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé, le SPF Santé publique, le CRePS, les Plates-formes de concertation en santé mentale, les réseaux dans le cadre de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants/ados, les réseaux dans le cadre de la réforme pour adultes, les réseaux Assuétudes et les CLPS.

L'objectif général était de donner une visibilité à l'évolution et l'accessibilité de l'offre de soins en santé mentale et assuétudes en Wallonie en période de pandémie. Les objectifs opérationnels étaient de réaliser un état des lieux des adaptations de l'offre de soins en santé mentale et assuétudes en Wallonie en période de pandémie et de rendre accessible cette actualisation de l'offre à tous les acteurs concernés via une diffusion régulière et centralisée.

En 2021, le projet s'est poursuivi de la manière suivante :

- Organisation du comité de pilotage du projet AO (invitations, préparation, suivi, rédaction des PV des réunions les 28/01, 1/04, 23/09, 25/11, 15/12) ;
- Mise en place et animation d'un groupe de travail portant sur les initiatives et préoccupations, avec pour objectif la valorisation et le partage de pratiques inspirantes (animation de 4 réunions avec des personnes-ressources issues de chaque province, principalement les coordinateurs des PFCSM, réflexion sur la collecte des initiatives et préoccupations, mise à disposition des participants au GT d'un fichier partagé leur permettant de recenser les initiatives, création d'une fiche permettant la communication et la valorisation des initiatives inspirantes) : réunions les 26/01, 11/03, 29/04, 17/06, 2/09 ;
- Contacts avec l'AViQ pour l'articulation / amélioration du site trouverdusoutien.be les 7/01, 12/02 et 23/12.

Le dispositif a par ailleurs permis l'émergence d'un travail spécifique sur l'aide psychosociale, dans le cadre de la crise liée aux inondations de juillet, avec un focus sur l'adaptabilité du dispositif pour répondre aux besoins spécifiques de cette crise. Des réunions spécifiques ont été mises en place et le sujet est également abordé lors des réunions du COPIL :

- Participation à 3 réunions spécifiques sur la situation de crise les 02/08, 10/08 et 22/10 ;
- Remobilisation du dispositif actualisation de l'offre : réunions les 22/10, 28/10 et 14/11.

Perspectives 2022

Le comité de pilotage se poursuit afin de garder la dynamique établie entre les acteurs et d'utiliser cet espace de rencontre pour échanger autour des préoccupations du terrain. Le dispositif de mise à jour de l'actualisation de l'offre reste actif afin de capitaliser les savoirs acquis grâce à ce dispositif en période de crise.

Le groupe de travail continuera le recensement des initiatives et préoccupations du terrain. Les préoccupations seront relayées au comité de pilotage. Les initiatives font et feront encore l'objet d'un travail spécifique visant à les valoriser et à les diffuser au travers de la réalisation de fiches.

Le CRéSaM reste à disposition pour le travail relatif à l'aide psychosociale dans le contexte des inondations.

Suivi des Mesures urgentes en santé mentale

- Secrétariat du comité de pilotage transversal (CPT) : 15/01, 26/03, 19/05, 2/07, 24/09, 23/12 ;
- Participation aux réunions du Comité d'accompagnement sectoriel (CAS) santé mentale les 13/01, 10/02, 24/02, 24/03, 5/05, 7/07, 8/09, 27/10 ;
- Participation aux rencontres avec les opérateurs MR-MRS, dans le cadre du Comité d'accompagnement sectoriel les 13/01, 28/04, 26/05, 23/06 ;
- Participation à une réunion relative aux indicateurs propres aux SSM le 15/02 ;
- Participation au groupe de travail relatif à l'enquête qualitative menée par la DRSVP (AViQ), mise en place pour compléter le monitoring quantitatif des MUSM :
 - Réunions les 8/06, 25/06, 9/07 ;
 - Contribution à la réalisation du questionnaire destiné aux opérateurs concernés.

Objectif stratégique 2 : Mener des recherches pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale en fonction de l'évolution du contexte, des connaissances et des besoins des usagers

Objectifs opérationnels relatifs à ce 2ème axe :

OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers

OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM

Egalement :

- Conseil scientifique
- Suivi des travaux antérieurs
- Etat des lieux des recherches réalisées sur le contexte Covid et son impact sur la santé mentale et les pratiques

La spécificité du CRéSaM, organe d'appui aux acteurs de santé mentale, implique que les recherches développées le soient toujours dans cet objectif de soutien aux acteurs. En cohérence avec cette finalité, les méthodologies utilisées pour développer des recherches intègrent la concertation des acteurs concernés. Par ailleurs, avec l'appui du conseil scientifique, le CRéSaM développe progressivement des approches qui font cohabiter les savoirs issus des publications scientifiques avec les savoirs issus de l'expérience des professionnels de terrain d'une part, et des usagers d'autre part. Le travail mené dans ce sens va permettre de donner une place au sein des travaux à ces différents types de connaissances, tout en conservant une rigueur méthodologique et épistémologique.

OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers

Coordination : Renaud Laguesse – 1 ETP

Objectif

Comprendre et rendre compte des pratiques en santé mentale afin (1) d'améliorer les réponses possibles à la souffrance psychique et (2) les mettre à disposition des intervenants de terrain dans le cadre de leurs pratiques.

L'observatoire des pratiques propose un lieu de contenus, d'échanges et de formation sur des thématiques définies, à destination des intervenants dont les pratiques s'inscrivent dans le champ de la santé mentale.

Réalisations

- Planification et réalisation de webinaires sur diverses thématiques, impliquant :
 - Recherche et sollicitation d'intervenants ;
 - Réunions préparatoires sur le contenu des interventions ;
 - Réunions préparatoires sur les aspects techniques ;
 - Diffusion des invitations aux webinaires ;

- Animation des webinaires ;
- Post-diffusion des contenus sur une page spécifique du site du CRéSaM.

Les webinaires suivants ont été organisés dans le cadre des missions du CRSM :

- Webinaire « [Les téléconsultations avec les enfants](#) » le 05/02 ; 120 participants, 128 vues YouTube ;
- Webinaire « [Soutenir la santé mentale des adolescents](#) » le 17/05 ; 60 participants ;
- Webinaire « [Pratiques thérapeutiques de groupe](#) » le 30/10 ; 50 participants et 195 vues sur YouTube.

D'autres webinaires, mis en place dans le cadre de projets spécifiques §2, viennent également compléter la page « observatoire des pratiques » du site internet et sont également sources potentielles d'inspiration pour les acteurs en santé mentale. Il s'agit des webinaires suivants (voir aussi p. 57) :

- Webinaire « [Exil, territoire\(s\), langage, dialogue et narrativité](#) » le 23/02 ; 32 participants, 59 vues YouTube ;
 - Webinaire « [Vulnérabilités, traumatismes, loyauté, lien et résilience. L'accompagnement thérapeutique des mineurs étrangers non accompagnés](#) » le 20 avril ; 70 participants, 34 vues YouTube ;
 - Webinaire « Table ronde CRéSaM/Interreg. « [Transmigrants, migrants en transit, réfugiés en errance](#) » le 29/06 ; 41 participants, 71 vues YouTube.
- Le groupe de travail mis en place dans le cadre de l'actualisation de l'offre et relatif aux initiatives et préoccupations s'inscrit également dans le cadre de l'observatoire des pratiques (voir p. 27).

Ressources

Temps de travail des RP CRéSaM, intervenants extérieurs (dont SSM) pour nourrir les webinaires à destination des professionnels, utilisation des outils de visio-conférence (Teams et ZOOM).

Evaluation

L'observatoire se nourrit des besoins et des initiatives du terrain qui sont relevés dans les différents groupes et réunions auxquels les RP du CRéSaM participent.

En 2021, 6 webinaires ont été organisés. Les taux de participation en direct sont variables d'un webinaire à l'autre, de même que le nombre de vues par la suite, mais dans l'ensemble, en fonction des publics ciblés par ces webinaires, le nombre de participants est tout à fait satisfaisant. La formule « webinaires en ligne » permet de toucher un nombre bien plus important d'acteurs que si les événements se déroulaient en présentiel. Une information quant à la mise à disposition des enregistrements a été réalisée via les canaux de communication du CRéSaM, garantissant de la sorte une visibilité et une accessibilité à ces contenus.

Les questionnaires d'évaluation complétés par les participants témoignent également de la pertinence des contenus proposés.

Perspectives 2022

L'observatoire des pratiques a d'emblée pris une tournure particulière au vu de la crise sanitaire. Les deux prochaines années vont permettre d'élargir les modalités de concrétisation de ce projet, de manière à développer davantage encore cet observatoire des pratiques.

Ainsi, l'observatoire va continuer à être alimenté par de nouveaux webinaires, en réponse aux préoccupations qui remontent du terrain, ainsi que par le travail réalisé dans le cadre de l'actualisation de l'offre (en particulier le groupe de travail relatif aux initiatives).

Il va également être développé sur base de l'actualité du secteur. L'objectif est de voir comment les évolutions du secteur impactent les pratiques et comment ces dernières s'adaptent aux changements en cours.

Par ailleurs, une collecte systématique des données existantes en santé mentale, via les études publiées en la matière, va progressivement se développer. Il s'agira d'avoir une vision la plus complète possible des chiffres en SM pour la Wallonie et la Belgique.

OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM

Coordination : Alexis Vanderlinden – 0,5 ETP

Objectif général

Favoriser le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM.

Objectifs opérationnels

- Réaliser une recherche-action sur les pratiques participatives en SSM ;
- Elaborer et transmettre des boîtes à outils à destination des professionnels et usagers.

Ressources

- Responsable de projets ½ ETP ;
- Expert académique (Baptiste Godrie) ;
- Littérature belge et internationale ;
- Logiciel Nvivo 11 ;
- Usagers et professionnels de SSM au sein du comité d'avis ;
- Jeunes et professionnels de SSM au sein du groupe d'avis.

Réalisations

- Public visé : usagers (enfants, adolescents et adultes) et professionnels de SSM.
Certains usagers et professionnels de SSM seront plus spécifiquement impliqués en tant que partenaires au sein des comités d'avis ou au sein des projets implémentés.
La recherche-action vise in fine à toucher aussi plus largement le secteur de la santé mentale.
- Actions réalisées :
 - Récolte de la littérature via Mendeley et début du codage Via Nvivo11 ;
 - Participation aux 3 webinaires « Participation enfants et adolescents » du projet pilote SPF (12/01, 01/04, 04/05) ;
 - Contacts avec Unicef : 08/02, 15/03, 23/03 ;
 - Contact Skype avec Baptiste Godrie (Québec) : 07/10 ;
 - Comité d'avis « adulte » : 02/06, 24/11, 29/11 ;
 - Groupe d'avis « enfants/ados » : 14/06, 20/09, 24/11.
Préparation de l'animation avec « Jeune et Citoyen » : 09/02, 19/04, 26/05 ;
 - Organisation de l'après-midi d'étude et d'échanges en vue de faire émerger une réflexion collective sur les pratiques participatives en santé mentale : contacts avec les intervenants, réservation de la salle et du catering, etc. ;
 - Rédaction et diffusion de l'appel à projet (affiche + brochure) à tous les SSM, aux membres, aux associations d'usagers, etc. ;
 - Rédaction et diffusion du Save the date et du programme de l'après-midi d'étude « La participation en santé mentale » à l'ensemble des contacts du CRéSaM.

Évaluation

La littérature l'exprime amplement : s'appuyer sur la participation des usagers demande une énergie considérable en temps et en moyens. Cela se vérifie et fut certainement amplifié par la situation Covid-19.

Le projet démarre donc avec un retard important dû à la Covid-19. Néanmoins, cette période a permis de peaufiner la préparation du projet et, via les nombreux contacts établis, de positionner le CRéSaM sur l'échiquier de la thématique.

La concrétisation du comité d'avis et du groupe d'avis en présentiel était primordiale pour pouvoir démarrer la recherche-action en s'appuyant réellement sur l'implication des personnes concernées par la thématique : les usagers de SSM (adultes et enfants/ados) et les professionnels de SSM. Après la période de confinement stricte, ces 2 instances ont finalement pu se mettre en place et le projet a pu démarrer. Les comités d'avis et les groupes d'avis se sont déroulés très positivement et amènent de nombreux points d'attention très intéressants.

Le comité d'avis (adultes) est composé de 6 usagers et 5 professionnels de différents SSM et répond à toutes les attentes. Les comités d'avis ont lieu au CRéSaM et au sein des divers SSM engagés.

Le groupe d'avis (enfants/ados) est composé de 7 jeunes de SSM et encadré par 2 professionnels du même SSM. Il était prévu de constituer différents groupes d'avis mais étant donné (1) l'impossibilité de les implémenter au sein des autres SSM contactés, (2) l'aspect chronophage de l'organisation de ces séances et (3) le bon fonctionnement de ce premier groupe, il a été décidé de ne mettre en place qu'un seul groupe d'avis « enfants/ados ».

À pointer

De nombreux contacts ont été pris et le CRéSaM se positionne comme ressource pour la thématique de la participation des usagers (adultes, enfants et adolescents) en Santé Mentale en Wallonie.

Perspectives 2022

- Après-midi d'étude et d'échanges : 25 mai 2022 ;
- Date limite pour rentrer l'appel à projet : 26 juin 2022 ;
- Sélection des projets en SSM en août 2022 ;
- Accompagnement des projets en SSM de septembre 2022 à mai 2024.

Annexes

- [Affiche de l'appel à projets « la participation en SSM »](#)
- [Brochure de l'appel à projets « la participation en SSM »](#)
- [Programme de l'après-midi d'étude et d'échanges « la participation en SM »](#)
- [Save the date pour l'après-midi d'étude et d'échanges « la participation en SM »](#)

Autres projets relatifs à l'objectif stratégique 2

Outre les 2 projets se rapportant à ces objectifs, les projets suivants complètent cet axe de recherche :

[Conseil scientifique \(Pascal Minotte puis Maxime Résibois\)](#)

Le Conseil Scientifique est un organe consultatif pérenne constitué d'une quinzaine de chercheurs et de professeurs d'université (et de centres de recherche assimilés) choisis pour leur expertise dans le domaine de la santé mentale.

Objectifs

- Installer un espace de dialogue, réunissant différentes disciplines et sensibilités, qui permettent de faire émerger les enjeux clés de questions en lien avec les projets travaillés par les responsables de projets (RP) du CRéSaM.
- Créer un lieu de réflexivité connecté à l'actualité scientifique. Celui-ci pourra inspirer les RP dans la réalisation de leurs projets, mais aussi l'ensemble du secteur à travers des publications diffusées plus largement.

Ressources

- Un RP à temps partiel pour la coordination générale ;
- Des RP (en 2021 : Julie Delbascourt et Alexis Vanderlinden) à temps partiel pour la coordination des sous-groupes ;
- Les experts du Conseil scientifique :
 - 14 spécialistes issus des différentes universités de Belgique francophones et de différentes disciplines telles que la psychologie, la psychiatrie, la sociologie, la santé publique, l'anthropologie, la philosophie, l'économie... ;
 - Parité de genre ;
 - Un membre du Conseil d'Administration (CA) du CRéSaM qui pourra ainsi faire le lien entre les deux instances.

Réalisations

- Public visé :
 - Les RP du CRéSaM ; les professionnels du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes ; le tout public par la mise à disposition des fruits du travail réalisé par le Conseil Scientifique.
- Actions réalisées :
 - À la suite de la demande des experts en 2020 de limiter les rencontres plénières et de favoriser le travail en sous-groupes restreints :
 - Mise en place d'un groupe de travail restreint :
 - Thématique : statut et cohabitation des savoirs issus de la recherche scientifique, des pratiques développées par les professionnels sur le terrain et de la consultation des usagers ;
 - 1 réunion le 02/03 avec 3 experts ;
 - Production d'une première synthèse écrite.
 - Réflexions entre plusieurs RP sur la façon de continuer à mobiliser et créer un esprit de groupe pour les experts du Conseil scientifique avec ce mode de fonctionnement ;
 - Réflexions sur la création d'un nouveau groupe de travail restreint à propos de la thématique des limites et du rôle des « premières lignes » dans la prévention et la prise en charge des problématiques de santé mentale (lien avec la santé mentale, frontières avec les secteurs connexes...).

Évaluation

- Le mode d'organisation en sous-groupes thématiques a été mis en place ;
- Une première synthèse du premier sous-groupe thématique a été rédigée et devra être validée par l'ensemble du Conseil scientifique ;
- Le Conseil Scientifique organisera en interne l'évaluation de ses productions puisque les synthèses écrites seront réalisées par des groupes de travail restreints puis relues par l'ensemble des membres qui pourront y apporter des corrections.

Perspectives 2022

- Poursuite du travail sur la thématique du statut et de la cohabitation des savoirs issus de la recherche scientifique, des pratiques développées par les professionnels sur le terrain et de la consultation des usagers ; la synthèse réalisée sera proposée à l'ensemble du Conseil Scientifique pour amendement ;
- Mise en place d'un second groupe restreint sur la thématique (encore à affiner) des limites et du rôle des « premières lignes » (lien avec la santé mentale, frontières avec les secteurs connexes...).

Suivi des travaux antérieurs

Petite enfance (*Marie Lambert*)

- Participation au comité éditorial de la revue CNMI (Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles, ONE) :
 - Participation aux réunions du comité les 10/03, 19/04, 14/07 ;
 - Relecture d'articles ;
 - Rédaction de l'édito pour le [numéro 10](#) publié début 2021.
- Groupe de travail « soins de santé mentale pour les nourrissons » du COMSMEA : Participation aux réunions les 22/01, 26/02, 22/12, réunion préparatoire le 21/01 ;
- Conférence permanente de concertation « maltraitance » : participation aux réunions les 23/04 et 18/06 ;
- Supervision des PEP's (Partenaires Enfants-Parents) de l'ONE : l'AViQ a sollicité le CRéSaM début 2019 afin de participer à la présentation des résultats d'une enquête réalisée par l'ONE auprès des PEP's à propos des supervisions assurées par les SSM. Suite à cette rencontre, une enquête du même type a été réalisée auprès des SSM. L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration du dispositif de supervision des PEP's de l'ONE par les SSM de manière à le rendre davantage encore accessible et cohérent par rapport aux besoins.
Le CRéSaM a participé à une réunion de reprise du projet le 10/06, après une période d'interruption liée à la crise sanitaire, et a présenté les résultats de l'enquête SSM auprès de l'AViQ.

Double diagnostic (*Alexis Vanderlinden, en collaboration avec l'université de Namur qui gère le certificat Interuniversitaire « Double Diagnostic »*)

Dans le cadre du suivi des projets sur le double diagnostic (handicap mental et santé mentale) le CRéSaM avait l'habitude d'intervenir pour trois heures de cours dans le Certificat interuniversitaire « Double diagnostic » (<https://www.doublediagnostic.be/>). Malheureusement, étant donné le contexte sanitaire, le certificat n'a pas pu être proposé en 2021.

En 2021, le CRéSaM (avec la contribution d'un stagiaire assistant social) a apporté un soutien au département de Psychologie de l'UNamur (qui coordonne le certificat Interuniversitaire « Double Diagnostic » - déficience intellectuelle et santé mentale) pour la création d'un site internet qui devrait être bientôt en ligne. Celui-ci permettra aux particuliers et aux professionnels de trouver les services spécialisés en double diagnostic les plus adaptés à leurs besoins et à leur zone géographique.

Le CRéSaM a participé à plusieurs réunions de préparation avec le département de Psychologie de l'UNamur. Une vingtaine de fiches de services dédiées au double diagnostic ont été préparées. Une quinzaine de ces fiches ont été approuvées par les services concernés.

Le suivi de cette thématique permet de mettre en avant l'expertise du CRéSaM, et d'assurer une très bonne connaissance de l'offre de soins pour ce public.

La suite du projet est en attente de l'implémentation du site internet par l'UNamur. Il s'agira alors de reprendre contact avec les institutions afin de finaliser les fiches.

Représentation synthétique de l'offre de soins en SM en Wallonie (Renaud Laguesse)

L'objectif de ce projet est de proposer un outil présentant de manière structurée et compréhensible l'offre de soins en santé mentale en Wallonie, en établissant les liens entre les différentes structures/acteurs mais aussi avec les autorités et y situer la place du CRéSaM. L'outil est destiné aux professionnels de la santé mentale et aux acteurs de la première ligne. Il peut également être utile plus largement, notamment pour les journalistes. Il a été réalisé sur base de la pyramide de l'offre de l'OMS.

Après la publication de la page sur le site du CRéSaM en novembre 2020, l'outil a été mis à jour (et le sera en continu) en fonction des échos qui sont sollicités et recueillis. Une réflexion plus profonde sur les améliorations possibles est ainsi menée avec l'appui de quelques acteurs clés afin d'améliorer la lisibilité, la compréhension et l'attractivité de l'outil. Un [flyer](#) présentant l'outil a été réalisé en vue d'être diffusé dans le cadre la semaine de la santé mentale. Il est également distribué lors de différentes rencontres avec des partenaires. L'outil a également été utilisé lors de différentes présentations réalisées par les membres du CRéSaM sur l'offre de soins.

La pyramide est une avancée considérable dans la compréhension des acteurs du champ de la santé mentale en ce sens qu'il n'existait aucune initiative recensant et décrivant toutes les catégories de services en un seul lieu. La pyramide permet ainsi d'avoir une bonne vue d'ensemble des catégories de services qui prennent en charge les problèmes de santé mentale en Wallonie. Du 1 janvier au 31 décembre 2021, la page accueillant l'outil a été vue 2415 fois (vues uniques), et 3345 vues cumulées.

L'outil présentant l'offre de soins va continuer à évoluer en fonction des retours qui en sont faits. Une réflexion sera également menée quant à une évolution globale de l'outil, qui permette d'intégrer non seulement une présentation générale de l'offre mais aussi des éléments de compréhension de son fonctionnement, à travers la réponse à une série de questions au sujet des collaborations entre les services, des portes d'accès à la santé mentale, des définitions et références, ...

[Etat des lieux des recherches réalisées sur le contexte Covid et son impact sur la santé mentale et les pratiques \(Maxime Résibois\)](#)

Objectif général

Comprendre l'impact de la pandémie sur la santé mentale de la population.

Objectifs opérationnels

- Récolter un maximum d'informations auprès des chercheurs nationaux et internationaux ainsi que des différentes autorités de tutelle des secteurs concernés ;
- Recouper les différents travaux disponibles ;
- Exploiter ces informations pour alimenter les rapports en préparation au sein de différents groupes de travail officiels et répondre aux questions adressées au CRéSaM.

Ressources

- Un responsable de projets à temps-partiel ;
- Un ordinateur possédant une licence Microsoft Office et l'application Mendeley pour le recueil d'informations, la participation à la rédaction d'avis, et la présence aux réunions ;
- L'appui d'une multitude d'experts dans le champ de la santé mentale.

Réalisations

- Public visé :
 - Les professionnels de SM, les professionnels en lien avec la crise COVID, les autorités publiques, le tout public.
- Actions réalisées :
 - Participation au groupe de travail (GT) du Conseil Supérieur de la Santé (CSS) à propos de l'impact de la pandémie COVID-19 sur la santé mentale de la population belge, composé de chercheurs de plusieurs universités, ainsi que de représentants de différentes organisations publiques ou privées actives dans le domaine de la santé mentale en Belgique.
 - 10 réunions via Microsoft Teams les 19/01, 26/01, 11/02, 23/04, 06/05, 17/05, 02/06, 15/06, 03/09, et 03/12 ;
 - Participation à l'avis 9610 – Prise en charge psychosociale pendant la pandémie Covid-19 : révision 2021 (révision de l'avis 9589) ;
 - Participation à l'avis 9640 - Le *Belgian Mental Health Monitor* COVID-19 ;
 - Participation à l'avis 9662 - Prise en charge psychosociale pendant la pandémie COVID-19 : enfants et jeunes ;
 - Participation à l'avis 9673 - Prise en charge psychosociale pendant COVID-19 : double diagnostique ;
 - Participation à l'avis 9676 – *Lessons learned*, toujours en cours de travail.
 - Participation au sous-groupe sur « *Belgian mental health (care) data repository* », composé de chercheurs de diverses structures académiques belges ainsi que d'une secrétaire du CSS. Le groupe a été chargé de répertorier (notamment en fusionnant la centaine d'études recensées par le CRéSaM en 2020 avec celles recensées par d'autres groupes, et en élargissant le tout) et mettre à jour les données des études nationales sur l'impact de la COVID-19 sur la santé mentale de la population belge.
 - 11 réunions via Microsoft Teams les 08/01, 19/01, 01/02, 09/02, 15/02, 22/02, 22/03, 29/03, 06/04, 12/04, et 19/04.
 - Publication d'un document recensant l'état du travail et les conclusions : *Living Document I: Belgian mental health (care) data repository*.
 - Publication d'une infographie résumant les résultats : *Belgian Mental Health (Care) Data Repository COVID-19 (2020)*

Évaluation

- En 2021 encore, ce travail a permis d'alimenter divers projets portés par le CRéSaM ainsi que de répondre aux demandes qui lui ont été faites ;
- Les informations répertoriées ayant été utilisées à de multiples occasions dans différents contextes (conférences interministérielles, GEES, GEMS, audition à la Chambre des représentants de Belgique, Bureau fédéral du plan, nombreux articles de presse), il est impossible d'établir le nombre exact de personnes touchées, ni leur type, si ce n'est de préciser que cela a bénéficié aux professionnels de la santé mentale, aux usagers, aux professionnels en lien avec la crise de la COVID en général, et au grand public ;
- La motivation, la bienveillance et le dynamisme du groupe ont perduré en 2021, ce qui a permis de continuer ce travail titanesque de collecte d'informations éparses et variées pour en formuler des conclusions claires menant à la publication d'avis pertinents.

À pointer

Les conclusions tirées des divers travaux sont cohérentes entre elles, y compris avec l'actualisation continue des données récoltées. Elles font état d'une population belge marquée par la pandémie mais qui fait preuve de résilience dans une certaine mesure, et mettent en avant des facteurs de risque

importants et multiplicatifs à prendre en compte dans la réponse à apporter pour soutenir la santé mentale des Belges.

Perspectives 2022

La crise pandémique n'étant malheureusement pas encore terminée, le projet continuera en 2022, notamment par un travail de veille sur les connaissances en la matière, qui évoluent en permanence, avec les objectifs suivants :

- Continuer à répondre aux questions adressées au CRéSaM en lien avec cette thématique ;
- Participer à la finalisation de l'avis sur les leçons apprises lors de cette crise (9676) ;
- Participer à l'élaboration du programme de l'après-midi de l'assemblée générale du CSS organisée sur la thématique de la santé mentale à la suite des travaux du groupe.

Annexes

- GT du CSS sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur la santé mentale de la population belge
 - Avis 9610 - [Prise en charge psychosociale pendant la pandémie Covid-19 : révision 2021](#)
 - Avis 9640 - [Le Belgian Mental Health Monitor COVID-19](#)
 - Avis 9662 - [Prise en charge psychosociale pendant la pandémie COVID-19 : enfants et jeunes](#)
 - Avis 9673 - [Prise en charge psychosociale pendant COVID-19 : double diagnostique](#)
- Sous-groupe *Belgian mental health (care) data repository*
 - [Living Document I: Belgian mental health \(care\) data repository](#)
 - [Infographie : Belgian Mental Health \(Care\) Data Repository COVID-19 \(2020\)](#)

Objectif stratégique 3 : Améliorer les connaissances et représentations sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale.

Objectifs opérationnels se rapportant à ce 3^{ème} axe :

OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, complète et récente) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur

- Suivre l'actualité
- Alimenter les canaux de communication (site, courrier, réseaux sociaux)
- Mettre à jour les informations et les supports

OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale

- Semaine de la santé mentale
- Reintegration Award

OO9 : Mener des actions auprès des médias

OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations

OO11 : Créer et animer des modules de sensibilisation / (in)formation à la santé mentale à destination des premières lignes

- Forem
- Ecole et santé mentale

OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, complète et récente) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur

Coordination : Delphine Doucet et Audrey Crucifix – 1,2 ETP

Objectif général

Informers les acteurs du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes, les partenaires, les membres et l'équipe du CRÉSaM et secondairement le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.

Objectifs opérationnels

- Récolter les informations en santé mentale pertinentes et utiles ;
- Diffuser ces informations ainsi que les actualités du CRÉSaM via les réseaux sociaux, le Courrier du CRÉSaM et les sites www.cresam.be et www.semaine-sante-mentale.be.

Les informations diffusées doivent remplir les critères suivants, tel que mentionné dans le plan d'action : elles doivent être pertinentes, exactes, complètes et récentes. Ces critères sont issus d'un [outil](#) auquel nous nous référons lorsqu'il s'agit de diffuser des informations.

Réalisations

- Réseaux sociaux (Audrey Crucifix et Delphine Doucet) :
 - Récolte des actualités des projets de l'équipe CRÉSaM, mais également de l'actualité en santé mentale via Internet, les demandes de diffusion d'information de nos partenaires, les publications du secteur, la recherche de nouvelles parutions pour le « Rendez-vous littéraire » ;

- Traitement de l'information : rédaction de textes, recherche de liens pertinents et d'images, et envois ;
- Envoi de 2 à 3 informations sur la page Facebook par semaine (en moyenne) et envoi d'informations sur la page LinkedIn une fois par semaine (une fois toutes les deux semaines en 2020) ;
- Le compte Youtube a été alimenté principalement par les webinaires organisés tout au long de l'année par différents responsables de projet : « Soutenir la santé mentale des adolescents » (mai 2021), « Exil, territoire(s), langage, dialogue et narrativité » (juin 2021), « La Clinique du Lien » (octobre 2021), « Pratiques thérapeutiques de groupe (décembre 2021), etc.

Évaluation : le nombre d'abonnés sur Facebook et sur LinkedIn ne cesse de croître d'année en année (1575 abonnés à la page Facebook au 31 décembre 2021, soit 575 de plus depuis décembre 2020, et 760 abonnés à la page LinkedIn à la même date, soit 160 de plus qu'en décembre 2020). Facebook est une vitrine importante pour les travaux et les actualités du CRéSaM et du secteur de la santé mentale en général. Sur la page Facebook, le nombre de partages de l'information et le nombre de vues des informations se multiplient également. Chaque mois, au moins une information publiée touche plus de 1500 personnes. Exemples :

- 3/05 : annonce du webinaire « Santé mentale & ados » = 4039 personnes touchées
- 7/09 : annonce de la prochaine édition de la Semaine de la santé mentale = 3660 personnes touchées
- 13/10 : retour en images sur une activité organisée dans le cadre de la Semaine de la santé mentale « Ma bulle en cellule » = 1969 personnes touchées
- 13/12 : Information sur la prochaine après-midi d'étude à propos du projet « Participation des usagers en santé mentale » = 2110 personnes touchées.

Les acteurs du secteur santé mentale demandent régulièrement de diffuser leurs informations sur les réseaux sociaux.

Perspectives 2022 : renforcer la présence du CRéSaM sur YouTube

- Courrier du CRéSaM (Delphine Doucet, en concertation avec la direction. Si besoin, appui technique de « Kiff and Co » à Namur).
 - Récolte de l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
 - Traitement de l'information : rédaction de textes, recherche de liens pertinents et d'images, mise en page des textes via le logiciel de gestion ;
 - Envoi du Courrier la 3ème semaine du mois ;
 - Tenue à jour de la liste des abonnés.

Évaluation

- Les 12 courriers du CRéSaM ont été produits et diffusés aux dates prévues ;
- Le nombre d'abonnés augmente chaque année. En décembre 2019, on comptait 954 abonnés, en décembre 2020, 1024 et en décembre 2021, 1274 ;
- Les professionnels du secteur font régulièrement appel au CRéSaM pour diffuser leurs actualités via les courriers ;
- Des retours positifs arrivent régulièrement.

Perspectives 2022 : la réalisation et la diffusion du Courrier du CRéSaM se poursuivront dans la continuité.

- Sites internet : www.cresam.be et www.semaine-sante-mentale.be (voir aussi p. 42 / projet SSAM), *Delphine Doucet, en concertation avec la direction. Si besoin, appui technique de « Kiff and Co » à Namur.*
 - Site CRéSaM
 - Collecte des informations sur l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
 - Gestion des demandes de diffusion d'informations provenant du secteur ;
 - Traitement de l'information, rédaction des textes et recherche des liens pertinents ;
 - Mise en page des textes via le logiciel de gestion du site ;
 - Intégration d'illustrations dans l'actualité avec les moyens techniques disponibles ;
 - Mise à jour régulière des informations (avec l'aide des responsables de projets) sur les projets du CRéSaM.
 - Site SSAM
 - Mise en ligne et mise en page du contenu fourni par la coordinatrice de la Semaine de la santé mentale.

Évaluation

- Site CRéSaM
 - 24936 personnes ont visité le site en 2021, contre 19618 en 2020 ([Statistiques de fréquentation 2021 du site CRéSaM](#)) ;
 - Chaque nouvelle information ou actualité a été mise en ligne dans un bref délai (en moyenne une nouvelle information tous les jours) ;
 - Mise à jour régulière des rubriques au rythme des activités du CRéSaM ;
 - Les institutions du secteur communiquent régulièrement et spontanément des demandes de diffusion de leurs actualités (en moyenne 5 demandes spontanées par semaine) ;
 - Retours positifs du public qui visite le site.
- Site SSAM
 - 6036 personnes ont visité le site en 2021. La fréquentation du site a été la plus forte fin septembre-début octobre avec un pic le 11 octobre : 290 visiteurs ;
 - Le contenu concernant l'édition 2020 de la Semaine a été mis en ligne.

Perspectives 2022 : poursuite du travail sur les sites dans la continuité et développement de nouvelles rubriques.

- Appui documentaire (*Delphine Doucet*)

Etant donné l'évolution du rapport à l'information, la diffusion d'informations se fait essentiellement via les canaux de communication décrits ci-dessus (Courrier du CRéSaM, sites internet, réseaux sociaux). Le CRéSaM poursuit néanmoins à minima son appui documentaire. Coordonné par Delphine Doucet, il a pour objectif de récolter, mettre à disposition et diffuser la documentation en santé mentale pertinente et utile et répondre aux demandes d'information et de documentation. Ce volet documentaire s'appuie sur les ressources disponibles sur Internet, les informations envoyées spontanément par le secteur, les publications du secteur, les catalogues des bibliothèques et centres de documentation, les études et ressources de l'équipe, etc. Il se concrétise de la manière suivante :

- Accueil des demandes d'information/documentation, analyse et réponse/réorientation ;
- Gestion de la documentation sur place ;

- Recherche de nouvelles publications et diffusion à l'interne et dans le rendez-vous littéraire du vendredi, sur la page Facebook du CRéSaM ;
- Alimentation de la base de données interne développée via le logiciel Mendeley en publications scientifiques ;
- Alimentation de la base de données de l'asbl Psymages en nouveautés audiovisuelles. On compte 1418 encodages actuellement.

Evaluation : toutes les demandes ont été traitées.

Perspectives 2022 : le travail va se poursuivre dans la continuité.

- Promotion du CRéSaM (Audrey Crucifix)

Les travaux et productions du CRéSaM sont également diffusés via les différents canaux de communication. Il s'agit dès lors d'en donner une bonne visibilité et d'en soigner la présentation. Une attention est ainsi portée au graphisme des diverses réalisations du CRéSaM destinées à être diffusées au secteur.

Pour ce faire, il s'agit de

- Centraliser les documents réalisés par le CRéSaM en vue de leur mise en page ;
- Réaliser un travail graphique à partir du logiciel en ligne « Piktochart » ;
- Diffuser au secteur.

Quelques exemples de mises en page :

- Appel à projets, document de support et affiche pour le projet « Participation » ;
- Appel à projets pour le Reintegration Award, édition 2022 ;
- Invitation pour le webinaire JAVA ;
- Appel à candidature pour le groupe consultatif de la Semaine de la santé mentale 2022 ;
- Résumé, affiche et brochure pour l'enquête SSM ;
- Flyer de présentation de la pyramide de l'offre en santé mentale ;
- Programme de la Semaine de la santé mentale ;
- Appel à projets pour le Reintegration Award édition 2021 ;
- Banner pour l'invitation au webinaire « Soutenir la santé mentale des adolescents » ;
- ...

Afin de renforcer la visibilité de l'association, le CRéSaM a fait appel à Vincent Rif, illustrateur de presse, pour aider à la réalisation d'une vidéo de présentation du CRéSaM. Le travail initié en novembre 2021 se poursuivra jusqu'en mars 2022.

- Matinée d'étude « La santé mentale du futur » (Coordonnée par Marie Lambert, avec le soutien de l'équipe)

A l'occasion du départ à la retraite de Christiane Bontemps, le CRéSaM a organisé une matinée d'étude intitulée « La santé mentale du futur ».

Outre les remerciements à Christiane Bontemps pour son investissement tout au long de sa carrière, la matinée a également permis d'aborder les enjeux de santé mentale à venir et a donné une visibilité au CRéSaM. Elle a aussi été l'occasion de présenter la nouvelle codirection du CRéSaM.

Le CRéSaM a pu compter sur la participation active du Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé et de l'AViQ, qui ont accepté d'intervenir à cette occasion.

Trois intervenants se sont ensuite succédés :

- Jean Van Hemelrijck, psychologue et psychothérapeute
- Jean-Louis Genard, philosophe et docteur en sociologie
- Stéphane Waha, pair-aidant, formateur et bénévole au Funambule

Le [colloque](#), organisé en distanciel, a été suivi en direct par plus de 120 participants, et visionné sur YouTube 132 fois.

OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale

Coordination : Julie Delbascourt et Audrey Crucifix – 0,1 ETP

Semaine de la santé mentale (Julie Delbascourt)

Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique dans le cadre de la subvention facultative octroyée par la Région wallonne. Étant donné l'importance qu'il revêt en termes de visibilité du CRéSaM et d'investissement de toute l'équipe, il est présenté ci-dessous.

Objectifs généraux

- Contribuer à faire reconnaître la santé mentale comme un déterminant de la santé ;
- Contribuer à l'amélioration de la santé mentale de la population wallonne ;
- Participer à la déstigmatisation de la maladie mentale ;
- Diminuer les incapacités/invalidités relevant du champ de la santé mentale.

Objectifs spécifiques

- Fédérer les acteurs autour d'évènements dédiés aux questions de santé mentale ;
- Diffuser de l'information aux professionnels et au « tout public » ;
- Assurer la visibilité de l'offre de soins en matière de santé mentale, en particulier les services de santé mentale ;
- Valoriser toute initiative prise en vue de prendre soin de la population.

Public visé

- Les acteurs de santé mentale identifiés comme tels, en ce compris : les intervenants en SSM, hôpital psychiatrique, habitations protégées, les équipes mobiles, coordinateurs des PFCSM, coordinateurs des réseaux de soins en santé mentale, les associations d'usagers et de proches ;
- Les acteurs confrontés à des problématiques de santé mentale avec leur public, issus des catégories institutionnelles suivantes : CPAS, PCS, centres Forem, centres de santé pluridisciplinaires, centres PMS, SAJ ;
- Le « grand public » défini en 2021 par les activités culturelles dédiées à cette catégorie - projections cinéma et représentations théâtrales dans les centres culturels (en soirée et le weekend) - et les activités de promotion de la santé menées par les mutualités (en 2021 Solidaris et Partenamut).

Ressources

- Subvention facultative Région wallonne ;
- Responsable de projets (0,5 ETP) et mobilisation de l'ensemble de l'équipe CRéSaM à certaines étapes spécifiques du projet (animation, co-construction de la campagne) ;
- Moyens spécifiques alloués : recherches thématiques (articles, ouvrages) ; recherches visuelles pour la communication ; acquisition de compétences pour les activités en ligne.

Réalisations

- Plus de 100 réunions préparatoires en interne et en externe (en présentiel, par mail, visioconférence ou téléphone) ;
- Réunions avec les représentants des mutualités francophones ;
- Préparation et animation du groupe consultatif dédié à la SSAM (22 partenaires) ;
- Définition de la thématique 2021 « Santé mentale et lien social » et rédaction de l'argumentaire, sur base de concertations avec le groupe consultatif, l'équipe CRéSaM et le conseil d'administration ;
- Rédaction de l'appel à participation ;
- Lancement de l'appel à participation et mobilisation du secteur ;
- Constitution du programme complet et accompagnement soutenu des différents organisateurs (rencontres locales ; webinaires ; journée d'étude) ;
- Réalisation des supports visuels pour la campagne ;
- Premières annonces du programme – Save the date puis large diffusion de la programmation définitive ;
- Organisation pratique de la journée d'étude avec le secrétariat et les animateurs de l'équipe CRéSaM et répartition de l'équipe afin de couvrir la Semaine dans son ensemble ;
- Semaine de la santé mentale en Wallonie du 9/10 au 16/10 : entre le 9 et le 16/10, 8 activités ont été organisées en ligne via www.semaine-sante-mentale.be (webinaires/ateliers/vidéos), 60 rencontres locales ont eu lieu à travers toute la Wallonie, 208 personnes ont participé à la journée d'étude et d'échanges le 12/10 à Namur ;
- Evaluation de la Semaine 2021 ;
- Préparation de la campagne 2022 (définition de la thématique spécifique retenue)

Évaluation

- Les événements en ligne - webinaires, ateliers, vidéos de sensibilisation – sont de plus en plus nombreux (au nombre de 8 cette année) et semblent répondre à un besoin de visibilité sur du moyen terme pour les professionnels des différents secteurs mobilisés (santé mentale, promotion de la santé et action sociale) - via le podcasting et la rediffusion ;
- La mise en place d'un groupe consultatif en amont de la Semaine, pour la deuxième année consécutive, a de nouveau rencontré un grand enthousiasme puisque 22 partenaires ont répondu à l'appel du CRéSaM ;
- L'intégration de nouveaux partenaires, à chaque édition, permet d'aller toujours plus loin dans l'intersectorialité, la mise en réseau et la sensibilisation. En 2021, nous citerons plus particulièrement : la promotion de la santé, la santé (mutualité et hôpital général) et les acteurs travaillant auprès des aînés (SPAD, Respect Seniors) ;
- De plus en plus de personnes sont touchées par la campagne « Semaine de la santé mentale » via les rencontres locales " Près de chez vous", de plus en plus nombreuses en Wallonie - au nombre de 60 cette année. Ces rencontres associent des acteurs variés autour des questions de santé mentale, pour citer : les services issus de l'action sociale (CPAS par exemple), de la santé (hôpitaux, mutualités), de la promotion de la santé (FWPSanté), et du monde culturel (cinémas et centres culturels). Cette diversité d'acteurs témoigne du pari « réussi » (et toujours en cours) de faire exister les questions de santé mentale en dehors du secteur de la santé mentale stricto sensu, et ainsi d'atteindre les objectifs de sensibilisation propres à la campagne ;
- Les cinq provinces wallonnes bénéficient d'un beau programme d'activités durant toute la Semaine. La couverture géographique ne laisse aucun territoire de côté ;

- Toute la programmation 2021 peut être consultée sur les sites internet suivants : www.semaine-sante-mentale (jusqu'à février-mars 2022) ensuite sur www.cresam.be/projets/semaine-de-sante-mentale/ (archives).

Perspectives

Durant cette Semaine, le « grand public » est sensibilisé par l'intermédiaire du monde culturel : cinémas et centres culturels proposent une programmation « santé mentale ». En 2021, le CRÉSaM a contacté plus spécifiquement les mutualités francophones afin qu'elles informent leurs membres sur la programmation et qu'elles initient également des actions de sensibilisation à la santé mentale. Hormis Solidaris et Partenamut, les autres mutualités n'ont pas répondu à l'appel. Ces acteurs restent pourtant essentiels pour rejoindre le « grand public » sur les questions de santé mentale et déployer des actions de promotion de la santé. Le CRÉSaM poursuivra donc les contacts pris et espère qu'ils porteront leurs fruits lors des prochaines éditions afin de rejoindre davantage encore le « grand public », qui ne jouit pas encore suffisamment de campagnes de sensibilisation à la santé mentale sur le plus long terme. Une réflexion plus large à ce propos pourrait être menée avec les pouvoirs publics.

Annexes

- [Brochure complète, édition 2021 « Santé mentale et lien social »](#)
- [Rapport d'activités 2020-2021 « Semaine de la santé mentale en Wallonie » \(rapport spécifique rédigé dans le cadre de la subvention facultative accordée par la Région wallonne\)](#)

Reintegration Award (Audrey Crucifix)

Le Reintegration Award soutient depuis 2000 des projets permettant aux personnes présentant un trouble de santé mentale de vivre leur vie dans la communauté et d'y trouver leur place. Les Awards sont organisés par le CRÉSaM depuis 2008 et ce, pour la Wallonie et la partie francophone de Bruxelles. Ils bénéficient du soutien financier d'Eli Lilly, SA.

Objectifs

- Objectif général : encourager et valoriser les initiatives qui participent à la déstigmatisation et à la réhabilitation des personnes souffrant d'un trouble psychique ;
- Objectif opérationnel : organiser un événement afin de mettre à l'honneur ces initiatives, les rendre visibles et favoriser les échanges entre projets-candidats et avec le public.

Ressources

- Responsables de projet : Audrey Crucifix avec le soutien d'autres responsables de projet pour l'organisation de l'événement ;
- Sponsoring d'Eli Lilly pour les frais spécifiques d'organisation de la cérémonie et des prix, aide du secrétariat de Lilly pour la constitution des dossiers pour le jury et l'impression de la synthèse des projets ;
- Intervention de Peter Dierinck lors de la visioconférence ;
- Ressources techniques et logistiques diverses :
 - Christine Roisin (aide logistique pour la plateforme Zoom) ;
 - Christophe Meuleman de l'agence Communication Management C.V.B.A. (service d'interprétariat) ;
 - Le Photographe Piron pour la conception et l'impression des passe-partout et des photos pour les cadres-souvenir ;
 - « Australian Home Made Ice Cream » (pour le jeu de piste).

Réalisations

- Public visé : usagers, professionnels en santé mentale, proches, tout public.

- Actions réalisées pour atteindre les objectifs :
 - Préparation de la cérémonie (en visioconférence) : sollicitation d'un intervenant (Peter Dierinck) et d'un interprète, anticipation des aspects techniques (utilisation de la plateforme Zoom), conception des outils de communication pour animer la visioconférence, préparation des ateliers ;
 - Communication sur l'événement : réalisation d'un formulaire en ligne pour les inscriptions + invitation par mail et sur les réseaux sociaux ;
 - Préparation du jeu de piste en présentiel : recherche des étapes + questions clés + demande d'affichage aux différents lieux/institutions (théâtre de Namur, église Saint-Loup, etc.) + partenariats ;
 - Gestion de l'appel à participation (réception des intentions de participation, envoi des dossiers aux membres du jury) ;
 - Organisation des votes en ligne ;
 - Organisation du jury ;
 - Animation de la visioconférence pour la remise des prix et organisation du jeu de piste l'après-midi dans la ville de Namur ;
 - Suivi de la cérémonie (envoi des remerciements, du cadeau du jeu de piste au gagnant, des cadres aux projets).

Évaluation

- 18 projets reçus ;
- 52 inscrits à la visioconférence – 26 inscrits au jeu de piste ;
- L'évaluation des participants est positive. Ils apprécient particulièrement les échanges conviviaux avec les autres participants et les membres du CRéSaM. L'accueil et les attentions du CRéSaM sont fortement appréciés, ainsi que la bonne organisation de l'événement aussi bien pour la visioconférence et pour le jeu de piste l'après-midi, qui a permis aux participants de prendre un bon bol d'air frais hors du contexte anxigène lié à la pandémie.

Perspectives 2022

L'organisation de l'édition spéciale « anniversaire » avec la remise d'un Prix Média en plus des deux prix qui seront transmis à deux projets-participants.

009 : Mener des actions auprès des médias

Coordination : Audrey Crucifix – 0,1 ETP

Objectif général

Sensibiliser les journalistes à communiquer davantage sur la santé mentale (l'offre de soins notamment) et ce, de manière nuancée et non stigmatisante.

Objectif opérationnel

Répondre rapidement aux demandes des journalistes et les solliciter pour leur transmettre des informations susceptibles d'intéresser leur public.

Réalisations

- Public visé : tout type de médias, presse écrite et audiovisuelle, nationale et locale, média d'investigation, média d'information, presse féminine, etc. ;
- Un communiqué de presse a été réalisé pour annoncer la Semaine de la santé mentale 2021. Il a été envoyé le 9/09.

- Plusieurs retombées presse et interviews ont été réalisées dans le cadre de cette campagne « Semaine de la santé mentale » en octobre 2021. Exemples de retours :
 - Interview de Franca Rossi, présidente du Funambule sur Antenne Centre ;
 - « Santé mentale : des états de souffrance, y compris dans le sport » sur Vivacité ;
 - Interview de Julie Delbascourt sur la chaîne de radio RCF ;
 - Article « Santé mentale : tous concernés » dans Le Journal du médecin ;
 - Article « La Semaine de la santé mentale en Wallonie mettra l'accent sur le lien social » sur RTBF.be ;
 - Article « Quand ça n'allait pas, je m'isolais » interview de Franca Rossi qui témoigne de sa bipolarité sur Sudpresse ;
 - Article « (Re)donner au secteur de la santé mentale ses titres de noblesse » sur Santhea.
- ⇒ Une partie du grand public a dès lors été touchée par l'information : une partie des auditeurs de différentes radios comme RCF Radio et Vivacité, des lecteurs de la RTBF et de rédactions locales (Antenne Centre par exemple), un lectorat plus spécifique via Le Journal du médecin, etc.

Chaque nouvelle demande est traitée par la chargée de communication puis discutée en réunion d'équipe. Une personne répond à l'interview en fonction de son champ d'expertise et de la demande du journaliste ou la demande est réorientée vers d'autres experts plus au fait des questions soulevées.

Évaluation

Grâce au projet « Santé mentale et média » soutenu par la Fondation Roi Baudouin en 2019, les rédactions sollicitent davantage le CRéSaM pour des interviews ou des demandes d'informations.

Cependant, cela reste un enjeu de pouvoir les mobiliser afin qu'ils transmettent nos informations dans leurs médias.

À pointer

Le contact avec les journalistes s'accroît d'année en année. Des efforts sont encore à poursuivre pour qu'ils connaissent encore davantage le CRéSaM et ses différents projets.

Perspectives 2022

Poursuivre les contacts avec les médias, notamment en organisant un Prix Média lors du Reintegration Award qui aura lieu le 12 mai 2022. Une conférence sur la thématique « Santé mentale et média » sera également organisée dans ce cadre.

OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations

Coordination : direction – 0,1 ETP

Les sollicitations diverses de la part des autorités montrent la place que prend à leurs yeux le CRéSaM. L'objectif de sensibilisation a été rencontré, pour l'année 2021, par les réponses apportées à ces sollicitations (voir p. 26-27) et les interventions du CRéSaM, en particulier à la Commission santé du Parlement wallon et à la Commission conjointe de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un courrier a été adressé à la Ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'attirer l'attention sur la nécessité de soutenir les enseignants quant à la santé mentale des jeunes dans le contexte de pandémie.

Le CRéSaM poursuit également sa participation au groupe de travail du CSS, relatif à l'impact de la pandémie sur la santé mentale. Il contribue ainsi à la formulation d'avis à l'égard des autorités en matière de santé mentale.

OO11 : Créer et animer des modules de sensibilisation / (in)formation à la santé mentale à destination des premières lignes

Coordination : Léa Tilkens – 0,5 ETP

Cet objectif opérationnel a été rajouté aux autres objectifs définis dans le plan d'action pour l'axe « information – sensibilisation », de manière à construire progressivement une réponse aux besoins identifiés notamment auprès des acteurs de 1^{ère} ligne en termes de sensibilisation à la santé mentale.

Il s'appuie notamment sur l'outil développé dans la continuité du projet relatif à la représentation de l'offre en santé mentale en Wallonie (pyramide de l'offre, voir p. 35).

Deux projets sont développés actuellement pour rencontrer cet objectif :

- Séances d'information sur l'offre de soin en santé mentale à l'attention du personnel du Forem ;
- Construction d'un module de formation à destination du personnel des établissements scolaires.

Séances d'information sur l'offre de soin en santé mentale à l'attention du personnel du Forem (Alexis Vanderlinden)

Objectif

A la demande du Forem, proposer une séance d'information sur l'offre de soin en santé mentale à l'attention du personnel du Forem.

Ressources

- Responsable de projets ;
- Stagiaire AS ;
- Coordinateurs des réseaux adultes (107) en Wallonie.

Réalisations

- Public visé : personnel du Forem (psychologues, assistants sociaux, administratifs, etc.).
- Actions réalisées pour atteindre les objectifs :
 - Réunion de préparation avec le Forem le 14/02 ;
 - Contacts avec les coordinateurs des réseaux adultes afin de solliciter un partenariat pour l'organisation des séances d'information au vu de leur proximité et de leur connaissance du secteur au niveau local ;
 - Réunions de préparation avec les coordinateurs de réseau (Luxembourg le 25/02, Namur et Brabant Wallon le 22/03, Liège et Verviers le 22/02, Hainaut le 22/02) ;
 - Construction du programme d'information ;
 - Animation des séances d'information : le 28/03 pour le Luxembourg, le 20/04 pour le Brabant Wallon et Namur, le 22/04 pour le Hainaut, le 27/04 pour Liège.

Évaluation

- Environ 50 travailleurs du Forem ont participé aux séances ;
- Collaboration positive avec les coordinateurs des réseaux adultes et avec le Forem ;
- Retours positifs des participants, du Forem et des coordinateurs de réseau.

À pointer

Travail sur la visibilité de l'offre de soins (mise en avant de la pyramide) et sur la transversalité emploi/SM.

Perspectives 2022

Le CRéSaM reste à disposition du Forem pour une éventuelle suite à donner à ces séances, qui pourrait porter sur les questions cliniques. Le cas échéant, le CRéSaM aiderait à identifier des ressources pour ce type d'intervention.

[Elaboration d'un module de sensibilisation / formation à la santé mentale à destination des acteurs du monde scolaire \(Léa Tilkens\)](#)

Objectif général

Sensibiliser et former les acteurs du monde scolaire (et, plus largement, l'ensemble des professionnels directement ou indirectement en première ligne face aux problèmes de santé mentale) aux questions de santé mentale.

Objectifs opérationnels

- Identifier les besoins, les priorités et les contraintes des acteurs de première ligne (directe et indirecte) en matière de formation à la santé mentale ;
- Créer un « contenu » (le programme) répondant aux besoins ciblés et s'adaptant aux contraintes identifiées ;
- Diffuser ce « contenu » auprès du public-cible en dispensant le programme de formation aux acteurs scolaires ;
- Systématiser les résultats obtenus et le « contenu » réalisé en élargissant sa diffusion à d'autres publics-cibles.

Ressources

- Un responsable de projet à mi-temps (0.5 ETP) ;
- Acteurs concernés (personnel scolaire, CPMS, planning familiaux, CLPS, AMO, Réseaux de Santé Mentale pour Enfants et Adolescents, SAS, Forum des Jeunes, SDJ, psychopédagogues, etc.) pour nourrir la réflexion sur les besoins et contraintes du terrain dans la phase exploratoire du projet.

Réalisations

- Public visé : les acteurs du monde scolaire – avec une attention particulière portée aux enseignants (avec la possibilité, ultérieurement, d'adapter le programme à d'autres acteurs de première ligne) ;
- Actions réalisées :
 - Analyse de la littérature ;
 - Réunions en visioconférence avec le Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé le 10/05, avec le Cabinet de la Ministre de l'Éducation le 12/05 ;
 - Recensement des catégories d'acteurs concernés par la problématique et pouvant apporter leur point de vue sur la question, ainsi que des informations/outils/personnes-ressources déjà identifiées comme acteurs concernés ;
 - Réalisation de 26 entretiens (entre juillet et décembre) auprès des acteurs faisant partie des catégories préalablement définies, sur base d'un questionnaire élaboré à cet effet, afin

de recenser les besoins, priorités et contraintes régissant les pratiques des acteurs scolaires en termes de santé mentale ;

- Analyse des résultats obtenus lors des différentes interviews ;
- Élaboration d'une question à soumettre au Conseil scientifique, sur les limites et le rôle des « premières lignes » non spécialisées en matière de santé mentale ;
- Démarrage de la phase de création du programme de formation ;
- Rencontre le 15/09 avec l'attachée au Service Pédagogique de l'IFC (l'Institut de Formation en Cours de Carrière) afin de présenter le projet et discuter des conditions d'intégration au catalogue de l'IFC : la formation retient a priori l'intérêt.

Évaluation

- Les échéances sont jusqu'à présent respectées et le projet démarre bien dans son ensemble ;
- Les entretiens avec les différents acteurs concernés ont unanimement confirmé le besoin de formation du personnel scolaire en santé mentale, en exprimant ou en relayant une demande du milieu scolaire d'être mieux outillé pour faire face aux questions de santé mentale auxquelles ils sont inévitablement confrontés en travaillant au quotidien avec les élèves. Le projet rencontre donc une préoccupation et une attente réelles sur le terrain ;
- L'effet de saturation a largement été atteint au fil des entretiens qui ont fini par confirmer l'ensemble des pistes de contenus et des points d'attention identifiés ;
- Différents points d'attention et difficultés éventuelles ont été mis en évidence dans la phase exploratoire, dont il s'agira de tenir compte lors de la finalisation du contenu de la formation et dans la mise en place concrète de cette dernière.

À pointer

La majorité des acteurs sollicités pour un entretien lors de la phase exploratoire est très fortement intéressée par le projet. Nombre d'entre eux souhaitent être informés de la suite du processus voire, pour certains, s'inscrire aux modules de formation qui seront le résultat du projet.

À la lecture du catalogue de formation de l'IFC et à l'issue de la réunion avec l'attachée pédagogique de l'Institut, il apparaît qu'aucune formation en santé mentale à proprement parler n'est à ce jour proposée. Cela renforce le constat selon lequel le CRéSaM s'inscrit avec ce projet dans quelque chose de novateur qui pallie une lacune effective dans le panel des formations à destination du personnel scolaire.

Perspectives 2022

- Répondre au marché public de l'IFC (dossier de candidature à introduire pour fin mars) ;
- En cas de sélection, les formations pourront être données à partir de septembre 2022.

Annexe

- [La page dédiée au projet sur le site du CRéSaM](#)

Missions spécifiques : Projets §2

Les statuts de l'asbl CRÉSaM prévoient, outre le paragraphe 1 de l'article 3 relatif à la reconnaissance en tant que Centre de référence en santé mentale, un paragraphe 2 qui définit la possibilité de développer des projets soutenus par d'autres financeurs, privés et publics.

Les projets développés dans ce cadre sont développés brièvement ci-dessous. Chaque projet fait par ailleurs l'objet d'un rapport d'activités spécifique destiné au financeur.

Ces projets alimentent les 5 missions de l'asbl. Ils s'articulent avec les projets du Centre de référence en santé mentale et les nourrissent (et inversement). Les ressources et compétences acquises par le biais de ces projets sont mobilisées de façon transversale au sein de l'équipe. Ces projets contribuent également à la visibilité du CRÉSaM.

Tableau récapitulatif des projets §2 :

<p>Exil et santé mentale</p> <ul style="list-style-type: none">- Concertation exil- Formation agents CPAS- Formation DASPA- Projet Interreg AB Réfugiés social<ul style="list-style-type: none">• Recherche sur les réfugiés invisibles• Mise en place d'un dispositif mobile de soins en santé mentale dans la région picarde• Valorisation de l'expérience wallonne de concertation et de réseau• Développement d'expérimentations collectives transfrontalières <p>Usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC)</p> <p>L'impact du morcellement des politiques publiques sur la prise en charge des problématiques de santé mentale des enfants de 0 à 30 mois en Wallonie et sur l'effectivité de leurs droits</p> <p>Les « JAVA », des jeunes à la croisée des chemins</p> <p>Projet « UNICEF » : « La situation des enfants dans le monde en 2021. Dans ma tête : Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants »</p>

Exil et santé mentale

Concertation Wallonne « Exil et Santé Mentale »

Coordination : Claire Bivort

Objectifs

- Renforcer la cohérence des actions en santé mentale à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère menées sur le territoire wallon par une concertation entre équipes spécialisées dans l'accompagnement thérapeutique et psychosocial de ce public ;
- Soutenir, organiser et alimenter la concertation.

Ressources

- Ressources internes : 0,8 ETP RP et appui de la direction ;
- Ressources externes : les 6 équipes de la Concertation ;
- Recours à des experts ponctuels pour l'animation de séminaires ou d'intervisions ;
- Financement Région wallonne (convention pluriannuelle depuis le 1^{er} janvier 2019).

Réalisations

- Public visé :
 - Initiatives Spécifiques (IS) Exil et Initiatives psychosociales (IPS) Exil ;
 - Les collaborateurs des IS et IPS Exil ;
 - Les acteurs de santé mentale (et leur réseau) ;
 - Les intervenants de 1^{ère} ligne ;
 - Au bénéfice des populations en situation d'Exil en Wallonie.
- Actions réalisées :
 - Sept réunions de la concertation wallonne « Exil et Santé mentale » avec les 6 équipes (représentées par leur direction ou autre porte-parole) animées par le CRéSaM => envoi des convocations, définition de l'ordre du jour, rédaction des PV, animation des rencontres + préparation du séminaire inter-équipes et travail sur la présentation de la concertation ;
 - Différentes réunions avec le réseau, notamment :
 - Suivi du dossier « instruction » de Fedasil ;
 - Plateforme de Concertation en Santé Mentale du BW – quelles synergies possibles dans le BW concernant l'accompagnement en santé mentale des PE/OE sur ce territoire ? ;
 - Échanges avec Santé Mentale Europe + participation à une task force « migration » ;
 - Échanges avec le CRILUX, le DISCRI et des membres de la Concertation au sujet de la santé mentale des « transmigrants » ;
 - Participation à une table d'échange « jeunes en exil » ;
 - Participation à une matinée de réflexion : « santé mentale et interprétation – une collaboration interprofessionnelle riche de sens » ;
 - Rencontre avec le secteur de l'intégration dans le cadre de modifications du décret « intégration » le 16 juin 2021 ;
 - Entretien avec SM la Reine au sujet de la santé mentale des MENA le 17/03 ;
 - Autres rencontres (PhiloCité, Espace Sémaphore, SSM de Verviers).
 - Suivi d'un mémoire en statistiques exploitant les données des équipes Exil : 8/01 et 26/04 ;
 - Membre du jury pour défense de thèse le 30/08 ;
 - Coconstruction d'un projet de sensibilisation et de formation pour les collaborateurs Fedasil ;
 - Co-construction d'un dossier de candidature pour un appel à projets de l'UCB/FRB ;
 - Préparation du webinar « la clinique du lien » au programme de la SSAM 2021 ;
 - Participation à l'élaboration et à l'animation des 3 webinaires organisés dans le cadre d'Interreg.

Évaluation

- La convention pluriannuelle 2019-2021 s'est achevée le 31 décembre. Une nouvelle demande a été introduite auprès de la Région wallonne ;
- Les actions de sensibilisation prennent de l'ampleur (sur des subsides complémentaires) ;
- Bonne intégration dans le réseau (sollicitation pour l'animation de webinaires, pour développer des projets, interpellations, etc.) ;

- La situation sanitaire a mis les formations continues sur pause mais elles devraient reprendre au printemps 2022.

À pointer

- Implication des membres de la Concertation ;
- Actions et projets dans la continuité ;
- De nombreuses opportunités en sollicitations pour étendre notre action (sensibilisation + toucher davantage le public-cible) via des subsides complémentaires.

Perspectives 2022

Reconduction de la subvention pluriannuelle pour 2022/2024

- Poursuite de l'objectif et des actions menées dans la continuité de ce qui s'élabore depuis 2016 ;
- Plus particulièrement :
 - Séminaire inter-équipes ;
 - Interventions psy/interprètes ;
 - Interventions cliniques inter-équipes Exil.

Renouvellement/nouveaux projets sous des subventions complémentaires :

- Sensibilisation/formation pour les enseignants en DASPA – module prévu en 2022 ;
- Sensibilisation/formation à la SM et l'interculturalité pour les agents de CPAS (en collaboration avec la Fédération des CPAS) – candidature déposée auprès du FAMI par la Fédération, en attente d'une réponse (il s'agira d'une 3^{ème} collaboration après le FAMI 31 et 43) ;
- Soutien, sensibilisation et formation à la SM et l'interculturalité pour les collaborateurs de Fedasil – projet déposé auprès de Fedasil, en attente de pistes concrètes pour un soutien financier ;
- Soutien à la santé mentale des transmigrants – coconstruction en cours d'un projet avec les CRI (Plan d'action à rendre avant fin mars 2022).

FAMI 43 - Formation Traumas CPAS 2020-2021 – Zone Wallonie

Coordination : Claire Bivort

Objectif

Mettre en œuvre un programme de formation (11 lots) à destination des agents de CPAS wallons pour les sensibiliser et les outiller à l'accompagnement social des personnes étrangères ou d'origine étrangère présentant une souffrance psychique.

Ce programme est soutenu, via la Fédération des CPAS, d'une plateforme d'e-learning (comprenant les syllabus des formations et les capsules vidéo réalisées sur base des illustrations de la formatrice visuelle et narrés par les formateurs) et d'un helpdesk. La fédération clôture ce programme avec la publication d'un Vade Mecum et une journée d'étude.

Ressources

RP à 0,25 ETP + soutien de la Direction et de la Fédération des CPAS

Réalisations

- Public visé : les agents de CPAS et plus spécifiquement ceux en contact avec les primo-arrivants ;
- Actions réalisées :
 - 11 lots de formation ont été assurés, 19 journées ont été données (+ 1 en janvier 2022) ;
 - Participation à 16 réunions de pilotage avec la fédération des CPAS ;
 - Participation aux 9 matinées de formation ;
 - Suivi du marché public pour le facilitateur visuel, préparation du canevas des formations avec la Fédération et les formateurs, suivi administratif ;
 - Réunions sur le « Vade Mecum », rédaction d'un chapitre : « cartographie du réseau santé mentale au niveau de l'accueil et du suivi des primo-arrivants et/ou des personnes étrangères – réseau Wallon » ;
 - Enregistrement d'une capsule de présentation.

Évaluation

Le projet a pris fin le 31 décembre 2021.

Le partenariat Fédération des CPAS – CRéSaM pour élaborer le programme de formation santé mentale et interculturalité à destination des agents de CPAS a été relativement énergivore du fait des nombreux allers-retours nécessaires, mais il a permis de croiser les expertises respectives.

Les formateurs issus du terrain étaient de qualité.

La collaboration avec une formatrice visuelle pour la partie théorique des formations, qui se sont données en visioconférence, était également riche.

Perspectives 2022

La Fédération des CPAS a déposé une candidature dans le cadre du nouvel appel à projets du FAMI. La candidature déposée laissera une place au CRéSaM.

Annexes

- [Vade Mecum](#)
- [Vidéos thématiques](#)

Cycle DASPA

Coordination : Isam Benbellat

Financement : Fédération Wallonie Bruxelles / Loterie Nationale

Objectif

Organiser un cycle de formation DASPA à destination des enseignants, des équipes PMS et des équipes éducatives impliqués dans la scolarité d'élèves primo-arrivants. 6 journées seront dispensées entre janvier 2022 et juin 2022. Ces journées de formations couvriront 5 axes majeurs selon les thématiques suivantes :

18 janvier 2022 : « **Exil, trauma, deuil et pertes. Principes et usage(s) du concept de reliance** », RAMARIS ZAPATA Psychologue clinicienne/psychotérapeute/formatrice - Santé en Exil (Montignies-Sur-Sambre)

15 février 2022 : « **Exil, adolescence, solutions psycho-stratégiques** », NOUNÉ KARA KHANIAN Psychologue clinicienne - formatrice - Clinique de l'Exil

15 mars 2022 : « **Nommer, interroger, déconstruire la question du fait religieux dans les interactions scolaires** », RACHID BATHOUM Formateur/chercheur - Espace Sémaphore. Formateur associé IRFAM

26 avril 2022 : « **Enseigner à des Terriens ! Entre inclusion, immersion et désintégration** », DANIELLE CRUTZEN Philologue - formatrice - Directrice "Les Hironnelles" Assesse

2 et 3 juin 2022 : « **Développer une posture favorisant la résilience des jeunes** », GUENAELE CULOT Philosophe – formatrice, THIRY SOLENNE Assistante sociale - formatrice - Université de Paix (Namur)

Réalisations

Initialement réservé au personnel scolaire dans une acception élargie, l'accès aux différents modules de formation a été étendu à une catégorie ciblée de professionnels de l'accompagnement social. Cet élargissement a été repensé en concertation avec les organismes subsidiaires. Certains critères ont été choisis afin de circonscrire cette participation renégociée. Ainsi, chaque candidat évoluant en-dehors du secteur scolaire devra se prévaloir d'une expérience pertinente avérée en relation avec l'accompagnement scolaire d'élèves primo-arrivants. La construction du programme global aura été facilitée par les ressources présentes au sein des réseaux « Exil » du CRéSaM.

- Public visé : personnel scolaire/services spécialisés dans l'accompagnement de publics MENA.
- Actions réalisées :
 - Plusieurs rencontres préparatoires menées avec les différents intervenants/formateurs ;
 - Contacts pris auprès de l'ensemble des établissements scolaires développant un DASPA en région wallonne ainsi qu'en région bruxelloise ;
 - Construction d'un canevas à destinataire des formateurs en vue de réceptionner les différentes propositions de contenus liées aux journées de formation ;
 - Rédaction d'une brochure d'information et réalisation d'une affiche de synthèse adressées à l'ensemble des candidats pressentis (Ecoles, centres PMS, services éducatifs, intervenants de secteur,...) ;
 - Réception et traitement des inscriptions ;
 - Réservation des salles chargées d'accueillir chaque journée de formation, tenant compte des mesures sanitaires (locaux majorés afin de garantir une certaine distanciation sociale).

Évaluation

En raison d'un taux important d'absentéisme rencontré au sein des établissements scolaires tous réseaux confondus, il aura été difficile d'assurer une communication efficace des programmes de formation, de nombreuses directions scolaires refusant, à raison, de libérer leurs équipes, le constat d'effectifs réduits imposant une réorganisation générale des temps de travail (remplacement des enseignants absents). Ce facteur, associé aux demandes pressantes des professionnels de terrain, aura justifié l'élargissement des publics initialement visés par ce cycle de formation et ce, afin de garantir une participation soutenue aux différentes journées programmées. La répétition éventuelle d'un tel projet nécessiterait une concertation plus soutenue du monde de l'enseignement, en veillant à intégrer les directions scolaires dans une dynamique de co-construction de nature à davantage impliquer les bénéficiaires du projet.

Annexes

- [Programme de formation DASPA](#)
- [Affiche DASPA](#)

Projet Interreg AB Réfugié Social

Recherche « Réfugiés Invisibles » (Isam Benbellat)

Financement : Interreg

Objectifs

- Réaliser une recherche portant sur les stratégies d'adaptation et d'évitement mobilisées par les demandeurs de protection internationale gays ;
- Proposer un inventaire des besoins thérapeutiques rencontrés au sein de cette population spécifique.

Réalisations

- Revue de la littérature scientifique ;
- Entretiens exploratoires ;
- Définition, problématisation et choix des concepts clés ;
- Analyse comparative des législations migratoires françaises et belges ;
- Mise en contexte des facteurs de stress et des vecteurs de vulnérabilité propres au public ciblé ;
- Récolte et traitement de données de terrain auprès d'un échantillon d'experts investis dans l'accompagnement quotidien de « migrants LGBT ».

Évaluation

En raison des mesures sanitaires, il n'aura pas été possible d'assurer l'intégralité des rencontres prévues en présentiel. Néanmoins, le recours aux outils de visioconférence se sera admirablement prêté aux besoins de notre démarche. Ainsi, ce moyen aura présenté l'avantage d'élargir le périmètre d'action de cette recherche en levant toute contrainte liée à l'éloignement géographique des acteurs sollicités. Les périodes successives de lockdown et l'arrêt, pour certains services, des activités offertes au public, aura également provoqué un ralentissement des étapes mobilisées dans le cadre de cette enquête. Néanmoins, nous restons confiants quant à l'aboutissement du rapport final, selon le calendrier initialement prévu (juin 2022).

Perspectives 2022

Le 15 avril 2022 a été retenu afin de boucler les dernières conclusions inhérentes à cette recherche. Une présentation des résultats aura lieu au cours du deuxième semestre 2022. Cet événement prendra place dans le cadre de la journée de clôture du Projet Interreg AB Réfugié Social à laquelle seront également associés les partenaires du projet AB Réfugié Emploi. Cette journée sera programmée courant du mois de juin 2022. Suite à une première présentation des résultats engrangés à mi-parcours de ce travail d'enquête, certains opérateurs français ont sollicité l'éventualité d'une présentation plus soutenue dans le cadre d'événements isolés. Cette piste pourra certainement être explorée dans les mois à venir.

Expérimentations et innovations en matière sanitaire, sociale et culturelle à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère (Isam Benbellat)

Objectifs

Dans la continuité du dispositif Interreg auquel le CRéSaM est associé depuis 2019, cinq projets ont pu être accompagnés dans le cadre d'expérimentations collectives de terrain. L'objectif de cette initiative consistait à favoriser l'émergence de nouvelles méthodologies de travail en vue d'améliorer les conditions de vie et d'accueil des réfugiés, demandeurs de protection internationale et autres catégories d'étrangers. Les activités retenues ont été déclinées comme suit :

- a) *Groupes de parole réfugiés LGBT*
- b) *Programme de formation et d'information « pour une intégration réussie des primo-arrivants »*
- c) *Chorale à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère*
- d) *Activité collective à destination d'enfants*
- e) *Rencontres et activités interculturelles et intergénérationnelles*

Réalisations

A l'issue des différentes activités menées, la réalisation d'une brochure illustrée, conçue comme un répertoire d'idées inspirantes, a été entreprise. Ce travail a abouti à la création d'un support dynamique décrivant les méthodologies et outils exploités lors des dites expérimentations et ce, dans le but de favoriser l'hypothèse de pratiques transposables. Ce travail a également fait l'objet d'une traduction en néerlandais afin de permettre un plus large rayonnement des actions menées.

De nombreux échanges ont été nécessaires afin d'aboutir à un corpus de contenus cohérent et surtout, précautionneux. Cette somme de connaissances a fait l'objet de fréquentes relectures, tant en interne (CRéSaM) qu'en externe (partenaires et acteurs de terrain associés au dispositif Interreg). Ce contrôle qualité aura notamment permis d'affiner la pertinence des contenus proposés.

L'illustration a été privilégiée, à défaut de pouvoir opter pour l'utilisation de productions photographiques. Ceci s'explique essentiellement par la sensibilité des publics atteints dont l'anonymat demeure, pour la plupart, un gage de sécurité.

Une étude de marché a également été conduite afin de sélectionner un prestataire en vue d'imprimer les différents livrables. 500 exemplaires seront commandés courant du mois de février. Les stocks disponibles pourront, dès lors, être écoulés à partir du mois de mars 2022.

Évaluation

Ce projet relativement inédit aura été l'occasion d'un réel enrichissement mutuel. Il aura permis la rencontre d'acteurs aux pratiques diversifiées dont les ressources auront permis la construction d'un projet ambitieux, dans une atmosphère d'émulation collective. Les partenaires impliqués ont toujours su faire preuve d'une grande disponibilité et surtout, d'une grande souplesse, en dépit des entraves occasionnées par les mesures sanitaires. La réception des contenus auprès des différentes composantes des expérimentations a néanmoins été complexifiée par ces mêmes mesures. Un travail en vis-à-vis se serait révélé nettement plus efficace même si le résultat final ne souffre d'aucune faiblesse, s'agissant des objectifs initialement fixés.

Perspective 2022

Une présentation officielle de cette brochure outils sera menée au cours du deuxième semestre 2022, à l'occasion de la journée conjointe de clôture des projets « AB Réfugié Social » et « AB Réfugié Emploi ».

Annexe

- Brochure : <https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/02/brochure-exil-francais.pdf>

[Réseau transfrontalier d'acteurs en Santé Mentale \(Isam Benbellat\)](#)

Objectif

Partager les connaissances autour de la question des interventions en santé mentale, en matière d'exil.

Réalisations

Entre novembre 2020 et juin 2021, 4 évènements/rencontres ont pu être organisés en ligne. Les enseignements proposés se sont nourris des expériences cumulées des 6 équipes composant la

« Concertation Wallonne Exil et Santé Mentale », dispositif présent depuis 2015 sous la coordination du CRéSaM (voir p. 50). Ces collaborations ont, en outre, été complétées par l'intervention d'acteurs externes, sollicités dans le cadre d'évènements plus spécifiques nécessitant une expertise plus pointue. Dans une perspective d'échanges et de transfert de compétences, les thématiques reprises infra ont fait l'objet de réflexions menées en partenariat avec les différents versants impliqués dans le projet AB Réfugiés Social. Le calendrier des différentes rencontres programmées a pris place comme suit :

30 novembre 2020 : *"Accueillir, entendre et accompagner les mères migrantes"*

23 février 2021 : *"Exil, territoire(s), langage, dialogue et narrativité. La place et le vécu émotionnel de l'interprète dans la construction d'une relation thérapeutique"*

20 avril 2021 : *"Vulnérabilités, traumatismes, loyauté, lien et résilience. L'accompagnement thérapeutique des mineurs étrangers non accompagnés"*

29 juin 2021 : *"Transmigrants, migrants en transit, réfugiés en errance. Approches plurielles, défis majeurs"*

Réalisations

- Choix des thématiques ;
- Recherche d'intervenants ;
- Mise en place de rencontres préparatoires par webinaire ;
- Réalisation et diffusion des supports d'information (brochure d'information + invitation) ;
- Gestion et suivi des inscriptions ;
- Organisation pratique des webinaires (outil zoom, sessions enregistrées) ;
- Animation et modération des webinaires ;
- Réalisation d'un portefeuille de lecture, par webinaire, transmis à l'ensemble des participants ;
- Mise en ligne des webinaires sur la page Youtube du CRéSaM.

Évaluation

- L'ensemble des évènements organisés aura permis d'atteindre plus de 150 intervenants de terrain, ce ratio laissant notamment apparaître une légère prédominance française parmi les participants ;
- La communication réalisée autour de chaque webinaire a pu être facilitée par le soutien des différents versants, ce qui, grâce à la mise en commun de chaque réseau, aura favorisé une plus large diffusion de l'information. Ainsi, en termes de participation, le territoire couvert par les différents webinaires se sera étendu de Bruxelles à Amiens ;
- Les différents versants du Projet AB Réfugiés Social ont, de surcroît, été mobilisés dans la recherche d'intervenants/formateurs de qualité, afin de mener à bien l'ensemble des rencontres programmées.

Les retours renvoyés par l'ensemble des participants nous confortent dans l'idée que les méthodologies et les thématiques choisies ont manifestement atteint les attentes d'une partie significative du terrain. Comme à chaque fois, les débats menés à l'occasion de chaque rencontre ont permis de faire jaillir de nouvelles réflexions/préoccupations en termes de besoins. En outre, des réseaux « virtuels » d'entraide ont pris naissance à partir d'initiatives individuelles. Ces réseaux ont notamment favorisé la création de sous-groupes d'Intervision en lien avec les questions débattues au sein des webinaires.

Perspective 2022

Une recherche de financement pourrait être envisagée au cours de l'année 2022 afin de poursuivre le développement de ce type de cycle dont les modalités pratiques (distanciel) semblent désormais

convenir aux acteurs de terrain. Cette approche a le mérite de rassembler des professionnels d'horizons différents.

Annexe

- [Programme des rencontres](#)

Dispositif Mobile Integrappsy (versant wallon du projet transfrontalier Interreg), Catherine De Geynst

Repris comme tel dans le projet INTERREG-AB Réfugiés : « Equipes mobiles constituées d'intervenants sanitaires et sociaux spécialisés dans l'accompagnement de réfugiés et de professionnels ».

Objectifs du DM Integrappsy WL CRéSaM :

- Faciliter l'accès des personnes en situation d'exil et ayant entamé une procédure de demande d'asile aux soins en matière de santé mentale ;
- Offrir des consultations psychologiques à ce public ;
- Renforcer et professionnaliser le réseau existant en matière de prise en charge en santé mentale de ce public tout en innovant, si possible, dans les pratiques de soins de ce public ;
- Apporter du soutien aux professionnels concernés par la prise en charge de ce public ;
- Renforcer la coopération transfrontalière en la matière (Wallonie – Flandre et Hauts de France).

Réalisations

- Public visé : personnes demandeuses d'asile résidant en centre d'accueil ou ILA de la région du Hainaut et de Wallonie Picarde plus précisément + les travailleurs de première ligne dans les centres ou ILA de la région en province du Hainaut, province de Namur et régions limitées par le projet Interreg AB Réfugiés social ;
- Actions réalisées :
 - Renforcement du réseau d'experts en santé mentale et exil – renforcement du réseau existant et recherche de relais psys pour le DM ;
 - Interventions dans les centres auprès du public des demandeurs d'asile en ce compris : travail pluridisciplinaire et échanges avec les autres professionnels et acteurs gravitant autour du résident ; rédaction de rapports / attestations psychologiques portant sur la reconnaissance des symptômes du traumatisme psychique à destination des autorités et instances d'asile belge, contacts et collaborations avec psychiatres et psychologues pour un travail en réseau autour de la personne bénéficiant de l'intervention du dispositif mobile Integrappsy => 166 interventions du DM Integrappsy ont été réalisées auprès des demandeurs d'asile dans les centres suivants : Centre d'accueil Fedasil de Mouscron, Ila de Mouscron, Ila de Pecq ;
 - Création et tenue en ligne d'un espace d'échange - intervision mensuel pour les psys indépendants intervenant auprès de ce public mais n'ayant pas de formation préalable sur le sujet - professionnalisation du réseau existant à l'aide de la concertation exil wallonne ;
 - Création et tenue de séances de formation/sensibilisation à l'attention des professionnels pluridisciplinaires de première ligne portant sur les aspects de santé mentale liés à l'exil, le traumatisme psychique et ses manifestations dans la vie quotidienne institutionnelle et outils pour y répondre de la manière la plus adaptée possible => 18 interventions du DM auprès des professionnels de première ligne ;

- Présentations et interventions lors de séminaires et colloques scientifiques portant sur la santé mentale et l'exil, la sensibilisation des professionnels des centres d'accueil, le lien et la relation soignant-soigné au centre de ces considérations :
 - Présentation au webinaire organisé par la plateforme Mineurs en Exil et le HCR sur la santé mentale des MENA le 18/11, précédée de plusieurs entrevues et échanges préparatoires avec la plateforme mineurs en exil ;
 - Présentation et intervention au colloque Mort et Deuils en milieu scolaire, à l'HEP, Lausanne, Suisse, les 13 et 14/09.

Évaluation

Le fait que la personne en charge du dispositif mobile soit une psychologue clinicienne spécialisée dans la prise en charge des personnes exilées et des traumatismes psychiques liés à l'exil est une plus-value considérable, tant pour les interventions du dispositif qui permettent des prises en charge du public adaptées à leurs besoins, mais également une gestion du projet qui maîtrise bien les enjeux pour les professionnels de première ligne et leurs besoins face à cette clinique. Nous avons pu comptabiliser un nombre considérable d'interventions auprès des demandeurs d'asiles. Aussi, nous sommes particulièrement fiers du développement de modules de sensibilisation à l'égard de personnels des centres et du travail de soutien des professionnels à ce niveau, enrichi par l'expérience professionnelle du responsable de projet mais également par une réflexion approfondie permettant de répondre au mieux aux besoins psychologiques du public cible ainsi qu'aux objectifs généraux du CRÉSaM.

La prise en charge en santé mentale de ce public nécessiterait davantage de moyens humains en termes de professionnels en SM et exil. Le manque de relais en santé mentale pour la prise en charge des personnes en situation d'exil est un problème structurel important. La demande de soins en santé mentale pour ce public dépasse l'offre en la matière. Une des manières de pallier cette difficulté est la décision de se pencher sur la sensibilisation des travailleurs de première ligne et de professionnalisation des pys indépendants. La situation sanitaire 2021 a rendu les déplacements et coopérations transfrontalières plus difficiles (les faisant passer en ligne).

Perspectives 2022

A partir de janvier 2022, la responsable du projet ne sera plus engagée qu'à ½ temps afin de clôturer le projet AB-Réfugiés (juin 2022). Les interventions pys du dispositif mobile à destination des demandeurs d'asile continueront jusqu'en mai 2022, juin 2022 maximum. Les séances de sensibilisation à l'attention des professionnels vont également continuer durant ce premier semestre 2022. Le CRÉSaM travaille à des propositions de pérennisation de certains aspects du projet au-delà de sa clôture, en particulier la poursuite des séances de sensibilisation à l'égard des professionnels au-delà du mois de juin 2022, tant les besoins en la matière sont importants.

La clôture du projet nécessitera certaines tâches, que ce soit dans la collaboration avec les centres d'accueil, le réseau, ou encore la rédaction de rapports et de conclusions.

Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC)

Coordination : Pascal Minotte jusqu'au 31/12/2021 et Maxime Résibois à partir du 01/01/2022.

Objectifs

- Informer et former sur les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Assurer une mission d'observatoire concernant les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;

- Soutenir une dynamique de réseau entre professionnels intéressés par ces questions.

Ressources

- Financement Région wallonne ;
- Le projet est réalisé dans le cadre d'une collaboration entre le CRéSaM et l'ASBL Nadja ;
- Le CRéSaM dispose d'1/2 ETP pour la coordination administrative et opérationnelle du projet, l'organisation des formations et la mission d'observatoire ;
- Nadja dispose d'1/4 ETP pour l'organisation des formations.

Réalisations

- Le projet, en place depuis 14 ans, s'adresse à tous les acteurs du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes. En période de pandémie, la méthodologie a été adaptée au distanciel lorsque le télétravail était obligatoire ;
- Le résumé des réalisations en 2021 :
 - Nous avons donné le cycle de formation de base en 6 journées et des formations sur mesure aux formats variables pour le centre Zéphir à Auvélais, des PMS COCOF, le SRJ Reumonjoie, Kaleido (PMS germanophones) ;
 - Nous avons organisé ou nous sommes intervenus dans 3 conférences en présentiel et distanciel ;
 - Nous avons coordonné le groupe de travail UpTIC et participé à 3 autres groupes concernant des questions éducatives liées aux TIC pour un total de 15 réunions ;
 - Nous avons proposé notre expertise dans le cadre de l'accompagnement de projets en lien avec les UpTIC : campagne des Centres de planning familial (Solidaris) concernant l'Hypersexualisation sur les Réseaux Sociaux et la Santé Mentale, événement Wavre numérique, le Collège Saint François d'Assise (Ans) dans la mise en place d'un projet contre le (cyber)harcèlement ;
 - Nous avons donné 25 h de cours à l'IHECS et une dizaine d'heures de cours à l'ULiège ;
 - Nous avons publié 2 articles dans le cadre de l'observatoire :
 - Leroux, Y., Minotte, P., Weber, N., & Zarbo, A. (2021). [Guide d'entretien à l'usage des psychologues qui reçoivent des gamers](#). *Nouvelle Revue de l'Enfance et de l'Adolescence*, N° 5(2), 93–110 ;
 - Le second article sera publié dans le prochain manuel « Jeux vidéo et éducation » (<http://www.educajeux.be/>). Celui-ci s'intitule : « Développer l'intelligence émotionnelle grâce aux jeux vidéo ».

Les services représentés cette année par les participants à nos formations : les services de santé mentale (57%), les CPMS (23%), la pédopsychiatrie (7%), l'Aide à la Jeunesse (7%), l'enseignement et l'éducation aux médias (3%) et les services spécialisés en assuétudes (3%).

91% des participants à la formation sont issus de services wallons (7% Hainaut, 30% Liège, 27% Namur, 17% Luxembourg et 10% BW) et sont psychologues (40%) ; AS (23%) ; animateurs/formateurs (10%) ; psychomotriciens (7%) ; médecins, psychiatres ou pédopsychiatres (7%) ; infirmiers (7%) ; chargés de projets (7%) et accueillants SSM (3%).

Évaluation

L'évaluation du projet fait l'objet d'un rapport détaillé selon une méthodologie en place depuis 14 ans. Malgré les contraintes liées aux formations en distanciel, le taux de satisfaction des participants reste très bon et le nombre de demandes de formations sur ces questions ne tarit pas.

À pointer

Une bonne adaptation des formations aux contraintes du distanciel.

Perspectives 2022

Un nouveau responsable de projet a repris la coordination de celui-ci dans une perspective de continuité.

L'impact du morcellement des politiques publiques sur la prise en charge des problématiques de santé mentale des enfants de 0 à 30 mois en Wallonie et sur l'effectivité de leurs droits

Coordination : Marie Lambert

Objectif

Mieux comprendre comment le morcellement des politiques publiques, et par conséquent le morcellement des services de soin, peut impacter positivement ou négativement la trajectoire de soins en santé mentale des enfants de 0 à 30 mois, que ce soit leur prise en charge ou l'effectivité de leurs droits. Cette meilleure compréhension a pour but de réfléchir à une série de recommandations pour les professionnels de terrain qui sont concernés directement (soins spécialisés en santé mentale) ou indirectement (soins généralistes, CPAS, SAJ, SPJ...) par la santé mentale des tout-petits.

Ressources

- Financement *ONE Academy* ;
- Une coordinatrice responsable de projets à temps partiel (Marie Lambert) ;
- Un responsable de projets à mi-temps (Maxime Résibois) ;
- De la supervision et coordination administrative à 10% ;
- Deux partenariats avec des chercheurs externes (ULiège et UNamur) ;
- Un jobiste pour l'analyse des données récoltées auprès des familles ;
- Deux ordinateurs avec une licence Microsoft Office pour l'organisation des réunions, la récolte de données, l'analyse des données, l'écriture de livrables,...

Réalisations

- Public visé : professionnels de terrain concernés directement ou indirectement par la santé mentale des 0-30 mois ;
- Actions réalisées :
 - 18 entretiens semi-directifs avec les professionnels de terrain ;
 - Une quinzaine de rencontres avec des familles concernées par la problématique ;
 - Analyse des données et élaboration de recommandations ;
 - 2 ateliers avec les professionnels rencontrés pour revisiter les recommandations ;
 - Nouvelles rencontres avec les familles pour revisiter les recommandations ;
 - Finalisation des recommandations ;
 - Une quarantaine de réunions sur l'année 2021 :
 - Une trentaine de réunions (principalement via la plateforme Microsoft Teams) entre les chercheurs impliqués ;
 - 3 réunions avec le Comité d'Accompagnement d'*ONE Academy* (CAcc) ;
 - Plusieurs réunions avec la Direction Recherche et Développement d'*ONE Academy* ;
 - 1 rencontre avec les membres d'un réseau enfants-ados pour discuter de l'évolution de la recherche.

Évaluation

Le travail réalisé a été conséquent. Le nombre d'acteurs impliqués directement ou indirectement par cette question de recherche, ainsi que les retards accumulés en raison d'un démarrage tardif du projet lié au financeur d'une part, et des mesures liées à la pandémie de COVID-19 d'autre part, ont nécessité plusieurs adaptations de la part de l'équipe de recherche, en totale concertation avec le CAcc d'ONE Academy. La motivation et les envies de l'équipe de recherche étaient grandes mais ont dû être mises en balance avec les réalités de chacun.

Le CAcc a été élogieux envers l'équipe de recherche durant tout le projet. Les personnes rencontrées se sont dites satisfaites des échanges avec l'équipe de recherche. Par ailleurs, les retours reçus, que ce soit durant les ateliers avec les professionnels ou les rencontres auprès des familles pour revisiter les recommandations établies, ont félicité le travail de synthétisation des données en quelques recommandations, évaluées comme fidèles, correspondant à la réalité vécue des uns et des autres, et ambitieuses (bien que parfois naïves), par l'ensemble des personnes s'étant exprimées à ce sujet.

Le travail sur les recommandations a pu être finalisé pour la fin de l'année 2021, mais doit encore être évalué par le CAcc.

À pointer

Le travail de recherche a abouti à la formulation de 8 recommandations à destination tant des autorités publiques que des professionnels (services et acteurs de terrain).

Perspectives 2022

- Dernier CAcc d'ONE Academy ;
- Ajustements des recommandations à la suite de ce dernier CAcc et à la rencontre des dernières familles en janvier 2022 ;
- Publication des recommandations ;
- Participation à l'élaboration d'articles scientifiques co-écrits par les membres des universités partenaires.

Les « JAVA », des jeunes à la croisée des chemins

Coordination : Léa Tilkens

Objectifs généraux

- Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des « JAVA » (Jeunes Adultes et Vieux Adolescents : 16-23 ans) en « situation complexe », c'est-à-dire dont les problématiques se situent à la croisée de différents secteurs (santé mentale, Aide à la Jeunesse, handicap, etc.) au moment crucial de la transition entre l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier dans les services pour jeunes et les perspectives qui s'offrent à eux à l'âge « adulte » ;
- Soutenir des projets qui luttent contre l'exclusion de ces jeunes, qui trouvent difficilement une aide correspondant à leurs besoins, du circuit d'aide et de soins, et contre ses conséquences, qui peuvent se traduire en termes de désinsertion sociale voire d'errance.

Objectifs opérationnels

- Identifier et synthétiser les enjeux et les pistes de travail sur la problématique ;
- Sensibiliser à la problématique et communiquer sur le projet ;
- Lancer un appel à projets à destination des services/institutions/prestataires des différents secteurs concernés en vue de soutenir des projets de partenariats intersectoriels entre le secteur enfant/jeunesse et le secteur adulte ;

- Soutenir financièrement et accompagner méthodologiquement les projets lauréats (pendant deux ans) ;
- Valoriser l'expérience acquise et diffuser les recommandations à retenir de ces projets-pilotes.

Ressources

- Un responsable de projet à mi-temps (0.5 ETP) ;
- Soutiens financiers :
 - la Coopérative Cera ;
 - la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
 - la Chaire de Psychiatrie de Transition de l'ULB ;
 - la Fondation Roi Baudoin ;
 - le Délégué Général aux Droits de l'Enfant.
- Seront impliqués ou sollicités pour mener à bien ce projet toute une série d'acteurs :
 - Les équipes actives sur le terrain dans les différents secteurs concernés et leurs fédérations ;
 - Les personnes directement concernées et leurs représentants ;
 - Des experts de la problématique.

Réalisations

- Public visé : toutes les institutions et tous les services des différents secteurs concernés, tant pour adultes que pour jeunes (santé mentale, pédopsychiatrie, psychiatrie adulte, handicap, Aide à la Jeunesse/Protection de la Jeunesse, aide sociale, insertion socio-professionnelle, logement, etc.) ;
- Actions réalisées :
 - Recherches, analyse de la littérature, entretiens avec des professionnels et experts des différents secteurs concernés, participation à des colloques et journées d'études ainsi qu'à un groupe de travail sur la thématique ;
 - Présentation du projet aux financeurs ;
 - Réunions des partenaires de la Chaire de Psychiatrie de Transition de l'ULB ;
 - Rédaction d'une synthèse de la littérature sur le sujet (première mouture de la synthèse – pensée comme évolutive en même temps que le projet – rendue début janvier 2022) ;
 - Mise en place d'un comité consultatif qui accompagnera l'ensemble du projet, composé de 13 membres ;
 - Réalisation et diffusion d'une capsule-vidéo de sensibilisation à la problématique et de présentation du projet (vidéo diffusée à partir du 10/12/2021) ;
 - Rédaction d'un appel à projet (en concertation avec le comité consultatif) ;
 - Constitution d'un Jury de sélection des projets lauréats, composé de 12 membres ;
 - Organisation d'un webinaire de lancement de l'appel à projets à destination des professionnels, des usagers et des proches.

Le projet est conçu comme une recherche-action. La phase exploratoire menée à travers la littérature et auprès des acteurs directement concernés (entretiens individuels, groupe de travail, journées d'étude, etc.) doit permettre, appuyée par un comité consultatif constitué d'experts, de professionnels et de représentants des secteurs impliqués, la mise sur pied d'un appel à projets qui réponde au mieux aux besoins du terrain et de sélectionner les projets qui correspondent aux enjeux soulevés par la problématique. L'accompagnement des expériences pilotes sera suivie d'une valorisation des enseignements destinée à jouer un rôle de levier tant pour les professionnels de tous ces secteurs que pour les jeunes eux-mêmes, sans oublier les orientations politiques à soutenir.

Évaluation

Le projet se déroule en quatre phases, dont deux s'étendaient sur 2021.

Les échéances prévues ont été respectées concernant l'axe de communication et la phase exploratoire. Le projet démarre bien dans son ensemble.

Le projet est bien connu des différents secteurs concernés et retient l'intérêt de nombreux de leurs acteurs. La vidéo de sensibilisation et de présentation du projet a été très bien critiquée par les membres du comité consultatif du projet ainsi que par les professionnels qui y ont pris part sous forme de témoignages : ils soulignent le caractère bien construit, clair, cohérent et efficace mais aussi authentique de la vidéo ainsi que son esthétique et la qualité de sa réalisation. La vidéo a en outre été assez largement diffusée. On peut aussi voir dans cet intérêt relativement « massif » un effet du regain d'attention apportée ces derniers mois à la thématique des jeunes en situation « complexe », sur tous les plans et notamment au niveau politique. Notre projet profite certainement du fait que les énergies se fédèrent actuellement sur le sujet qui revient au-devant des préoccupations.

L'équipe de tournage avec qui la capsule-vidéo a été réalisée a été un très bon collaborateur : prix raisonnable et fidélité absolue au devis, disponibilité et flexibilité remarquables, professionnalisme et strict respect des délais, attitude bienveillante qui mettait les personnes filmées en confiance (en ce compris des jeunes en situation « complexe »). À retenir en cas d'autres projets de vidéos.

Les invitations à participer au comité consultatif ont toutes été acceptées et les membres sont motivés par le projet et impliqués dans sa bonne réalisation (échanges riches lors de la première réunion, relectures attentives des documents envoyés pour commentaires et validation – appel à projets, dossier de candidature des projets, etc.).

La participation des jeunes bénéficiaires aux différentes étapes du projet constitue un des défis majeurs à relever : les jeunes en souffrance n'accordent pas facilement leur confiance ; leur engagement à participer est variable selon leur état et l'endroit où ils se trouvent, ... Au vu de leur parcours jalonné de déceptions, de répétition de situations problématiques, de souffrance, se pose pour eux la question du sens de leur implication pour ce genre de projet.

À pointer

La thématique des jeunes en situation « complexe » revient en force pour le moment. La concomitance de l'organisation des journées sur les jeunes à la croisée des secteurs par le Cabinet de la Ministre Glatigny et de notre projet, par exemple, est une très bonne chose : cela permet que notre projet s'inscrive dans un contexte de forte mobilisation sur le sujet, de faire connaître le projet à un nombre important d'acteurs concernés des secteurs différents en un seul et même lieu et de nourrir nos recherches sur la problématique au contact direct de ces nombreux acteurs, au cours des ateliers de réflexion et des séances en groupes de travail qui s'y organisent.

Perspectives 2022

- Webinaire de lancement du projet ;
- Sélection des projets par un jury constitué par des professionnels et des représentants de la société civile (sociétaires) ;
- Début de l'accompagnement des projets pilotes lauréats.

Annexes

- [Capsule-vidéo de sensibilisation à la problématique et de présentation du projet](#)
- [« Save the date ! » du webinaire de lancement de l'appel à projets](#)

Projet « UNICEF » : « La situation des enfants dans le monde en 2021. Dans ma tête : Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants »

Coordination : Léa Tilkens

Objectif

Récolter des données qualitatives en Wallonie pour contribuer à l'enquête sur la santé mentale des jeunes réalisée par UNICEF International dans le cadre de son rapport annuel sur la situation des enfants dans le monde en 2021.

Ressources

Un responsable de projet à temps-partiel.

Réalisations

- Réunions avec UNICEF Belgium : quatre réunions de prise de contact, de présentation et de planification du projet, et réunions régulières de suivi du projet avec l'intermédiaire belge d'UNICEF International en visioconférence ;
- Réunions avec UNICEF International : réunion avec les représentants des différentes antennes nationales d'UNICEF International à l'occasion d'une réunion de présentation du projet, en visioconférence avec le siège de l'association à New-York et réunion avec UNICEF International et les intermédiaires des différents pays participants à l'enquête pour la présentation du rapport intermédiaire ;
- Organisation de 4 *focus groups* :
 - 1 *focus group* de garçons de 12 à 15 ans ;
 - 2 *focus groups* de filles de 16 à 19 ans ;
 - 1 *focus group* mixte de jeunes de 12 à 19 ans usagers de SSM (cela constituait un apport supplémentaire apprécié par UNICEF) ;
- Animation des 4 *focus groups* sur base d'un guide d'entretien dirigé, rédigé par UNICEF et enregistrement des entretiens avec l'accord des participants ;
- Retranscription et anonymisation des entretiens à partir des enregistrements ;
- Remplissage d'un formulaire dit « de prise de notes » à propos des entretiens (contextualiser l'entretien, évaluer la façon dont il s'est déroulé, décrire le comportement de chacun des participants, épinglez les thèmes principaux évoqués, etc.) ;
- Envoi des retranscriptions anonymisées et des formulaires de prise de notes à UNICEF pour traduction vers l'anglais (traduction réalisée par l'Université John Hopkins, le 27/05/2021).

Évaluation

- Les échéances ont été respectées ;
- Les entretiens avec les *focus groups* de filles se sont extrêmement bien passés, ont été riches et stimulants ;
- UNICEF a été très enthousiaste à la vue de la densité et de la profondeur des discussions qui ont pu se déployer lors des entretiens de manière générale ;
- L'entretien avec le *focus group* de garçons a été plus difficile à mener, mais ce qui en ressort est néanmoins intéressant.

À pointer

La santé mentale devient une priorité UNICEF à partir de 2022, notamment à la suite des conséquences de la pandémie de COVID-19. UNICEF met actuellement en place une « Stratégie Santé Mentale » qui s'étendra de 2022 à 2026. Le CRéSaM est appelé à partager son expertise avec UNICEF Belgium dans le cadre du développement de cette stratégie.

Perspectives 2022

Le rapport annuel 2021 d'UNICEF International sur la situation des jeunes dans le monde, résultat de l'enquête à laquelle le CRÉSaM a contribué, a été publié en octobre 2021 sous le titre : « *La situation des enfants dans le monde en 2021. Dans ma tête : Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants* » - « *The state of the world's children 2021. On my mind : promoting, protectinf and caring for children's mental health* ». Un dossier complémentaire est à paraître par UNICEF en annexe de ce rapport, qui développera plus spécifiquement et plus amplement le contenu-même des focus groups.

Ce projet a été l'occasion d'amorcer une collaboration avec UNICEF Belgium qui connaît des perspectives à plus long terme. UNICEF Belgium accordera durant les prochaines années une importance particulière à la thématique de la santé mentale des enfants et des jeunes. Dans ce contexte, UNICEF Belgium a exprimé le souhait de faire du CRÉSaM un interlocuteur privilégié sur le sujet. En 2022, des réunions auront lieu au sujet de la stratégie à adopter en matière de recommandations politiques au sujet de la santé mentale des jeunes pour l'avenir.

UNICEF entend également développer des projets en lien avec l'école et la santé mentale. Sur ce point également, relativement au projet « École et Santé Mentale » du CRÉSaM, UNICEF Belgium peut être un collaborateur intéressant. UNICEF Belgium a en tout cas manifesté son souhait de rester en contact à ce propos.

Annexe

- « [The state of the world's children 2021. On my mind : promoting, protectinf and caring for children's mental health](#) »

Lexique des sigles et abréviations

AG :	Assemblée Générale
AMO :	Aide en Milieu Ouvert
AO :	Actualisation de l'offre
AR :	Autorité Régionale
AS :	Assistant social
ASBL :	Association sans But Lucratif
AViQ :	Agence pour une Vie de Qualité
BW :	Brabant wallon
CA :	Conseil d'Administration
CACc :	Comité d'accompagnement
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CEC :	Commission éthique et clinique (FéWaSSM)
CLPS :	Centre Local de Promotion de la Santé
CMI :	Cellule Mobile d'intervention
CNMI :	Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles
COMSMEA :	Le Comité pour la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents
CPAS :	Centre Public d'Action Sociale
CRéPS :	Centre de référence de prévention du suicide
CRIC :	Centre régional d'intégration de Charleroi
CRILUX :	Centre Régional d'Intégration de la province de Luxembourg
CRSM :	Centre de Référence en Santé Mentale
CSc :	Conseil Scientifique
CSS :	Conseil Supérieur de la Santé
CWASS :	Code wallon de l'action sociale et de la santé
DA :	Direction Administrative
DASPA :	Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des Primo-Arrivants (Classes passerelles)
DD :	Double Diagnostic
DGDE :	Délégué Général aux Droits de l'Enfant
DISCRI :	Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie
DM :	Dispositif mobile (Integrapsy)
DRSVP :	Direction de la Recherche, de la Statistique et de la Veille des Politiques (AViQ)
ETP :	Equivalent Temps Plein
FAMI :	Fonds Asile, Migration et Intégration
FDSS :	Fédération des Services Sociaux
FEDITO :	Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie
FEDASIL :	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
FéWaSSM :	Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale
FRB :	Fondation Roi Baudouin
FSPST :	Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques
FWB :	Fédération Wallonie-Bruxelles
GT :	Groupe de Travail
HCR :	Haut-Commissariat aux réfugiés
IHECS :	Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales

IMP :	Institut Médico-Pédagogique
INAMI :	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
IPS :	Initiative psychosociale
IS :	Initiative Spécifique
ISPA :	Initiatives Spécifiques Personnes Agées
IWEPS :	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
JAVA :	Jeunes Adultes / Vieux Adolescents
JE :	Journée d'études
KCE :	Centre fédéral d'expertise des soins de santé
LBSM :	Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale
LGBT :	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres
LNH :	Ligue Nationale pour personnes Handicapées et services spécialisés
LWSM :	Ligue Wallonne pour la Santé Mentale
MENA :	Mineurs Étrangers Non Accompagnés
MR – MRS :	Maison de repos – Maison de repos et de soins
ONE :	Office de la Naissance et de l'Enfance
ONG :	Organisation non gouvernementale
OWS :	Observatoire Wallon de la Santé
PA :	Personnes âgées
PFCSM :	Plate-Forme de Concertation en Santé Mentale
PMS :	Psycho-Médico-Social (Centre)
PO :	Pouvoir Organisateur
PSDD :	Promotion Santé et Développement Durable
PSSM :	Projet de Service de Santé Mentale
RASH :	Rapport d'Activités Simplifié et Harmonisé
RGPD :	Règlement Général pour la Protection des Données
RHESEAU :	Réseau Hainuyer pour l'Epanouissement et la Santé mentale des Enfants, Adolescents et Usagers assimilés
RIM :	Rencontres Images Mentales
RP :	Responsable de Projets
RW :	Région Wallonne
SAJ :	Service d'aide à la jeunesse
SAS :	Service d'Accrochage Scolaire
SCRL :	Société coopérative à responsabilité limitée
SDJ :	Service Droit des Jeunes
SeTIS :	Service de Traduction et d'Interprétariat Social
SM :	Santé Mentale
SPAD :	Soins Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile
SPJ :	Service de protection de la jeunesse
SPF :	Service Public Fédéral
SRJ :	Service résidentiel pour jeunes
SSAM :	Semaine de la santé mentale
SSM :	Service de Santé Mentale
UCL/UCLouvain :	Université Catholique de Louvain
ULB (ESP) :	Université Libre de Bruxelles (École de Santé Publique)
ULg/ULiège :	Université de Liège
UMons :	Université de Mons

UNamur : Université de Namur
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance
UPDI : Un pass dans l'impasse
UPTIC : Usage Problématique des Technologies de l'Information et de la Communication